



Analyse des Besoins Sociaux

**Etude complémentaire
relative aux jeunes**

Année 2024



Analyse des Besoins Sociaux

étude complémentaire relative aux jeunes

Sous la présidence de

Monsieur Christian ESTROSI

Président Délégué de la Région PACA
Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
Maire de Nice
Président du Centre Communal d'Action Sociale

Et

Madame Jennifer SALLES

Adjointe au Maire
Déléguee aux Seniors et aux Solidarités
Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Sous la direction de

Madame Cathy HERBERT

Directrice générale
CCAS de la Ville de Nice

Réalisée par

Monsieur Patrice SALVADOR

Responsable du service de l'Observatoire Social
CCAS de la Ville de Nice

Le mot de la Vice-Présidente

« La jeunesse est le sourire de l'avenir devant un inconnu qui est lui-même ».

Victor Hugo



Dans la continuité du panorama social réalisé en 2021, j'ai souhaité qu'une étude complémentaire concernant l'analyse des besoins sociaux soit consacrée aux jeunes. Cette étude a pour objectif prioritaire d'identifier les problématiques majeures auxquelles ils sont principalement confrontés.

Le CCAS de la Ville de Nice consacre une attention toute particulière à ce public, bien plus souvent touché qu'on ne le pense par de réelles difficultés qui l'éloignent et parfois même l'isolent de la société.

Le maintien ou la restauration des liens familiaux et sociaux, la prévention de la souffrance psychique et des situations d'exclusion ou encore la promotion de la santé, demeurent une priorité.

Il convient de saluer, à ce sujet, le travail accompli par les équipes du point d'accueil et d'écoutes jeunes « L'escale » qui œuvrent au quotidien pour apporter réponses et soutien aux jeunes et à leurs familles.

C'est ce souci permanent d'amélioration et d'optimisation de la prise en charge de nos publics les plus fragiles qui doit continuer à guider et conduire nos actions de prévention et d'accompagnement.

Je souhaite que cette étude, outil d'aide à la décision, puisse dès à présent nourrir nos réflexions, et contribuer à éclairer nos différents choix en matière de politiques sociales.

Madame Jennifer SALLES

Adjointe au Maire

Déléguée aux Seniors et aux Solidarités

Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Remerciements

Cette étude socio-démographique est le fruit de nombreux échanges et ne pourrait exister sans la collaboration de nos différents partenaires qui ont contribué, grâce à leur expertise, à nourrir et enrichir ce document.

C'est donc naturellement et en tout premier lieu que ces remerciements s'adressent aux directions et services du CCAS de la Ville de Nice, ainsi qu'aux directions de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la Ville de Nice.



Ils s'adressent également à l'ensemble de nos partenaires, notamment institutionnels, dont la contribution a également été précieuse, tout particulièrement :

- La Mission locale communautaire Nice Côte d'Azur
- La Caf des Alpes Maritimes
- La Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des solidarités (DDETS 06)
- Pôle Emploi (devenu France Travail)
- Le CROUS Nice-Toulon



Sommaire

Le mot de la Vice-Présidente	4
Remerciements	5
Préambule	9
Méthodologie	11
Notion de "jeunes"	14
Démographie	15
Scolarisation - Formation.....	21
Conditions de vie	27
Zoom sur les étudiants.....	51
Sport / culture / loisirs	59
Engagement	67
Préconisations	73
Bibliographie	80

A word cloud centered around the word "jeunesse". The words are arranged in a circular pattern, with "jeunesse" being the largest and most central. Other prominent words include "génération", "éducation", "projet", "alternance", "savoir", "culture", "orientation", "parcours", "vitalité", "engagement", "connaissances", "emploi", "revenus", "liberté", "motivation", "apprentissage", "contrat", and "expression". The colors range from light green to dark teal.

connaissances
génération
engagement
emploi
projet
jeunesse
revenus
liberté
alternance
éducation
motivation
apprentissage
culture
savoir
parcours
orientation
vitalité
expression
contrat

Préambule

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) : obligation légale des CCAS

Comme l'a rappelé le Décret du 21 Juin 2016 (confortant ainsi les CCAS dans leur mission d'expertise locale en matière sociale et médico-sociale) l'analyse des besoins sociaux est une mission obligatoire des CCAS. Elle est notamment régie par les articles R123-1 et R123-2 du code de l'action sociale et des familles.



Article R123-1

I.- Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort.

II.- L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social telles que mentionnées à l'article L. 123-5.

III.- L'analyse des besoins sociaux fait l'objet d'un rapport présenté au conseil

d'administration au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux. Les années suivantes, des analyses complémentaires, notamment thématiques, peuvent être présentées au conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget.

Article R123-2

Les centres d'action sociale mettent en œuvre, sur la base du rapport mentionné à l'article R. 123-1, une action sociale générale, telle qu'elle est définie par l'article L. 123-5 et des actions spécifiques.

Ils peuvent intervenir au moyen de prestations en espèces, remboursables ou non, et de prestations en nature.

L'observation sociale locale au cœur des préoccupations

Outil d'aide à la décision pour les élus, l'observation sociale permet de rationaliser l'action et de fixer les priorités, particulièrement au regard du contexte actuel où la preuve de l'intérêt de l'investissement public doit de plus en plus systématiquement être faite.

Même si l'observation sociale reste inégalement mise en œuvre selon les territoires, de plus en plus de CCAS se sont inscrits dans cette démarche qui constitue avant tout pour eux une obligation légale.



Mais au-delà de la mise en conformité avec la réglementation, la démarche est essentielle, à la fois pour adapter l'offre du CCAS aux besoins du territoire, pour anticiper les évolutions futures et pour positionner le CCAS au cœur de son rôle d'animation de l'action sociale locale. Leur légitimité dans ce rôle, passe nécessairement par l'observation afin de mieux évaluer les besoins de la population et de mieux adapter les politiques sociales.

Il s'agit avec l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de dépasser le stade de la connaissance pour tendre vers celui de la compréhension et ainsi mieux appréhender et distinguer ce qui relève du besoin ou de l'attente.

La démarche vise aussi à comprendre et anticiper les besoins actuels et futurs de la population conférant ainsi une réelle dimension prospective.

En mettant en lumière les évolutions des besoins de la population au fil du temps et une projection de tendance, l'ABS rend possible la construction de politiques sociales pertinentes pour le présent et l'avenir.



Méthodologie

I/ Données infra communales

Au niveau des communes de plus de 10 000 habitants, le recueil et le traitement des données statistiques s'établissent généralement à un échelon infra-communal. Ce découpage constitue une partition de leur territoire afin de disposer d'éléments chiffrés plus pertinents.

Au regard du nombre d'habitants de la commune de Nice, ce choix s'impose donc naturellement aux différentes analyses menées dans le cadre de cette étude, en s'appuyant pour cela, sur l'IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique), unité de mesure définie par l'Insee.

II/ Ilots Regroupés pour l'Information Statistique (IRIS)

Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l'Insee avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées « IRIS 2000 » qui faisait référence à la taille visée de 2 000 habitants par maille élémentaire.

Depuis, l'IRIS (appellation qui se substitue désormais à IRIS 2000) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours

identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

Dans la représentation cartographique de la commune de Nice (*page 12*), chaque IRIS est codifié.

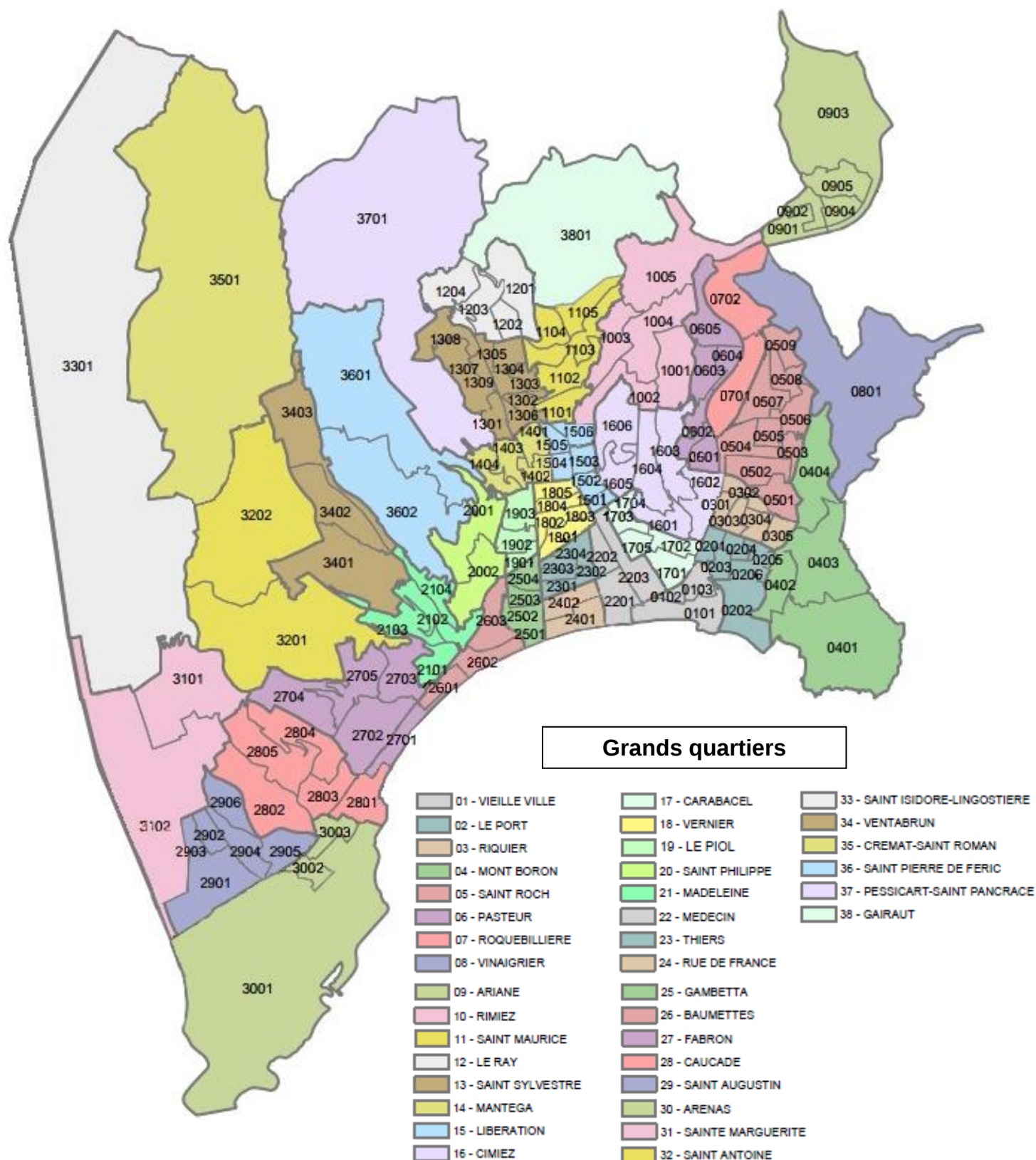
Le code utilisé se compose de 4 chiffres, défini de la manière suivante :

- Les 2 premiers chiffres indiquent l'appartenance au « grand quartier » défini par l'INSEE.
- Les 2 derniers chiffres mentionnent le numéro d'IRIS (du « grand quartier » dont il dépend).



Les IRIS de la commune de Nice

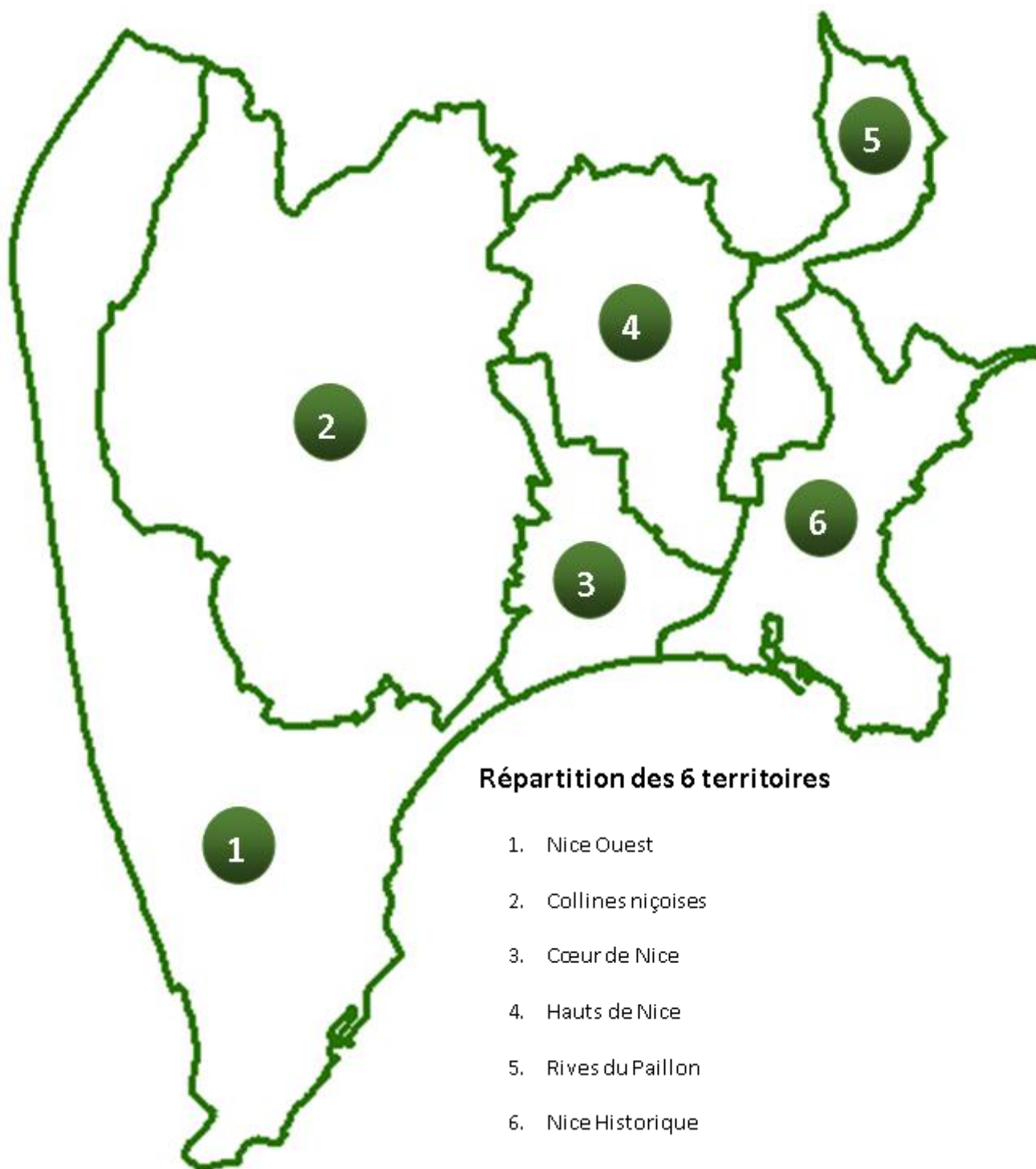
On recense 146 IRIS regroupés au sein de 38 grands quartiers, selon le découpage proposé par l'INSEE.





Les 6 territoires de la Ville de Nice

La représentation cartographique tient également compte des 6 territoires définis en 2020, dans le cadre de la politique de proximité de la Ville de Nice.



Notion de "jeunes"



Photo : pexels.com

Il n'existe pas de véritable consensus universel sur la tranche d'âge à prendre en compte lorsqu'il s'agit des jeunes. Cependant, notamment à des fins statistiques, l'Organisation des Nations Unies (ONU), sans préjudice de toute autre définition proposée par les États membres, considère que les jeunes sont des personnes âgées de 15 à 24 ans.

Cette définition, a été officiellement approuvée par l'Assemblée générale de l'ONU dans sa résolution de 1981 et conforté par les travaux d'organisation de l'Année internationale de la jeunesse (1985). La plupart des recherches scientifiques de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) considèrent également sur le sujet la fourchette 15-24 ans, notamment dans son document de base de 1989 intitulé

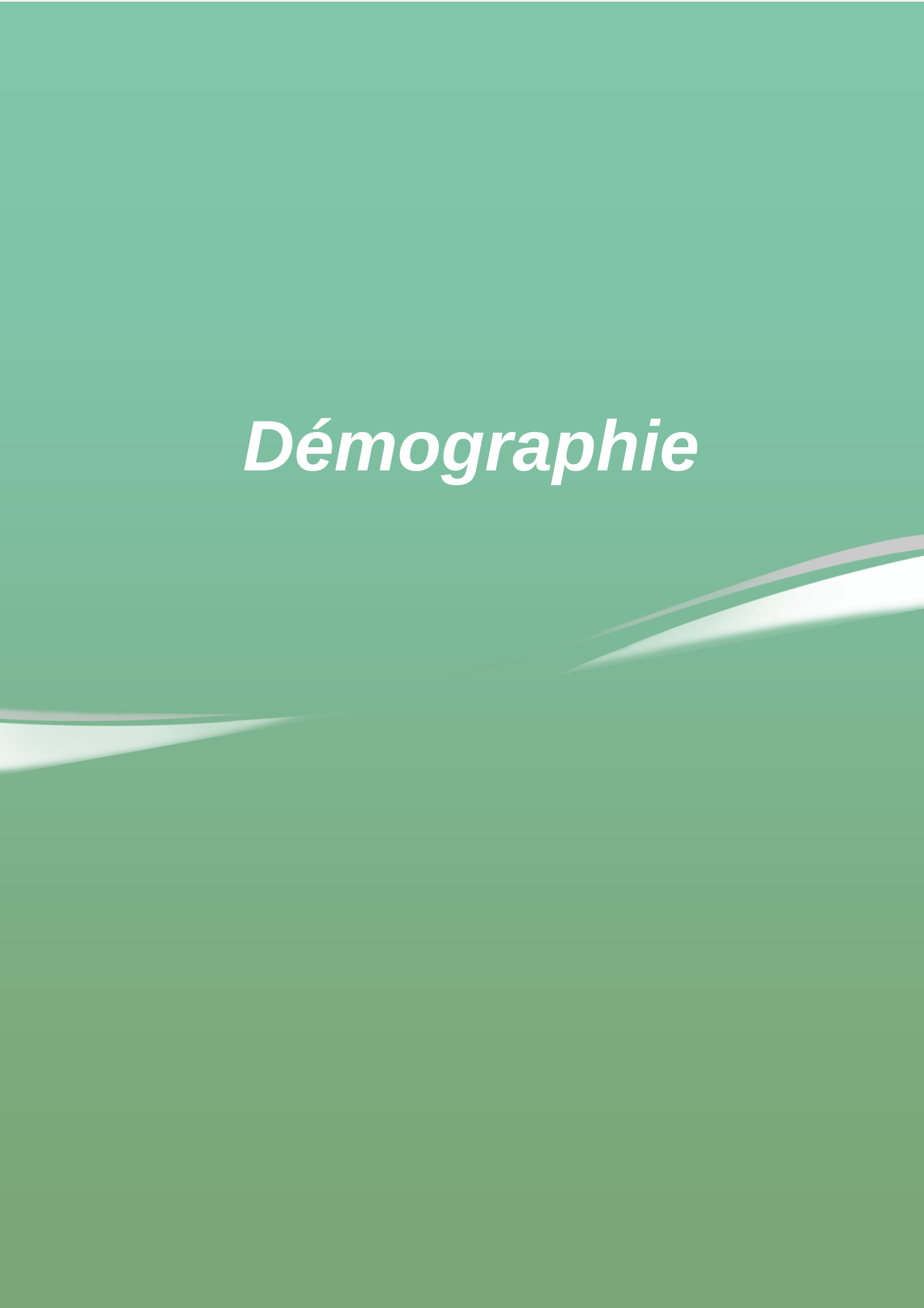
« La santé des Jeunes ». L'Insee s'inscrit dans cette même approche et utilise aussi le plus souvent cette tranche d'âge pour les données relatives à ce public. C'est donc naturellement que nous considérerons la tranche d'âge des 15-24 ans dans le cadre de la réalisation de cette étude consacrée aux jeunes, notamment au regard des données statistiques nationales et locales disponibles.

Périodicité des indicateurs

Certaines données, bien que mises à jour régulièrement, ne sont pas actualisées annuellement. C'est le cas la plupart du temps pour des données Insee de la population (évolution de la population, typologie des ménages,...).

Les données des autres partenaires locaux (Caf 06, Pôle Emploi, CPAM 06, DDETS 06,...) sont généralement actualisées annuellement mais peuvent connaître également, pour certains indicateurs, ce type de désagrément.

Démographie

The image features a solid teal background. In the center, the word "Démographie" is written in a white, italicized serif font. Below the text, there are two abstract, white, curved lines that sweep across the lower half of the image, creating a sense of movement and depth. The lines are slightly blurred, giving them a soft, ethereal appearance.



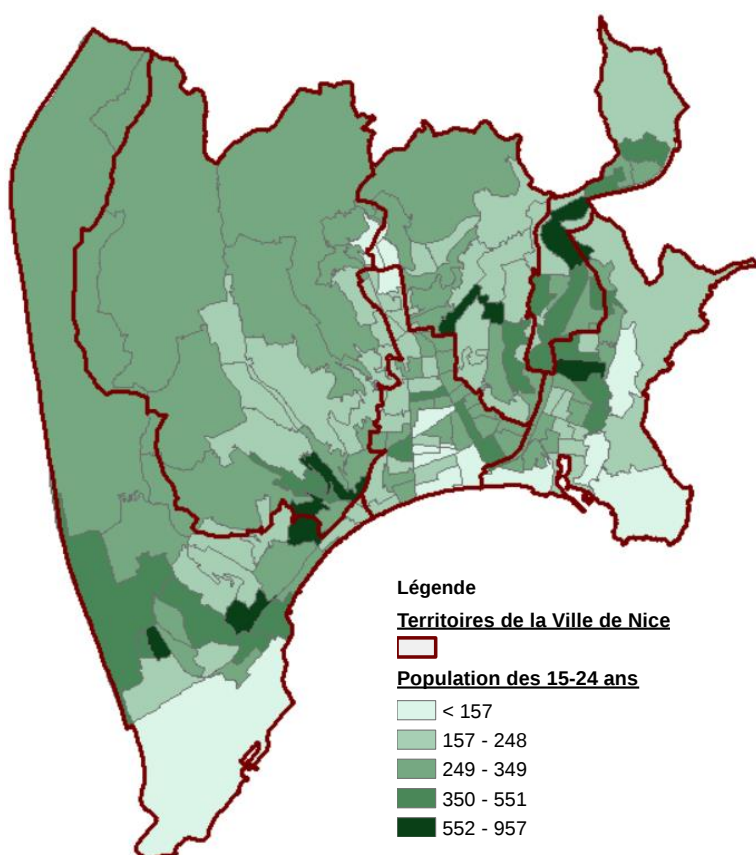
La population des 15-24 ans

Au 1^{er} janvier 2023, la population des 15-24 ans s'établit en France à près de 8 220 000 habitants, soit environ 12% de la population du pays (*source : Insee, données 2022*). La région PACA totalise plus de 550 000 habitants de 15-24 ans, soit environ 11% de la population française, légèrement inférieur à la moyenne nationale. Dans le département des Alpes Maritimes, on recense près de 115 000 jeunes âgés de 15-24 ans, soit 10,6% de la population de notre département. Nice, première ville du département, a vu sa population légèrement augmentée selon le dernier recensement Insee.



Photo : pixabay.com

Les jeunes niçois de 15-24 ans sont près de 42 700 habitants, soit environ 12% de la population, identique au taux national (*source : Insee, données 2023*).

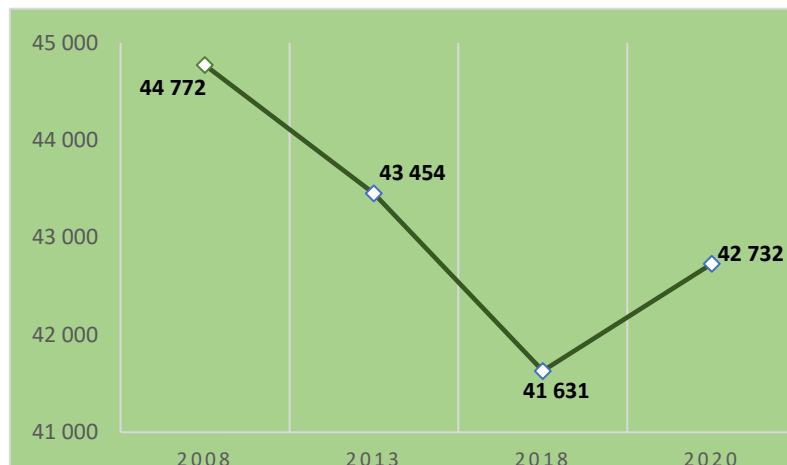


Les jeunes de 15-24 ans, qui représentent 12% de la population niçoise, se situent principalement au niveau des 7 grands quartiers : Saint Augustin, Caucade, Fabron, Madeleine, Rimiez, Saint Roch et Roquebillière.

(Source : Insee, date de publication 20/10/2022)



Un nombre de jeunes en légère augmentation

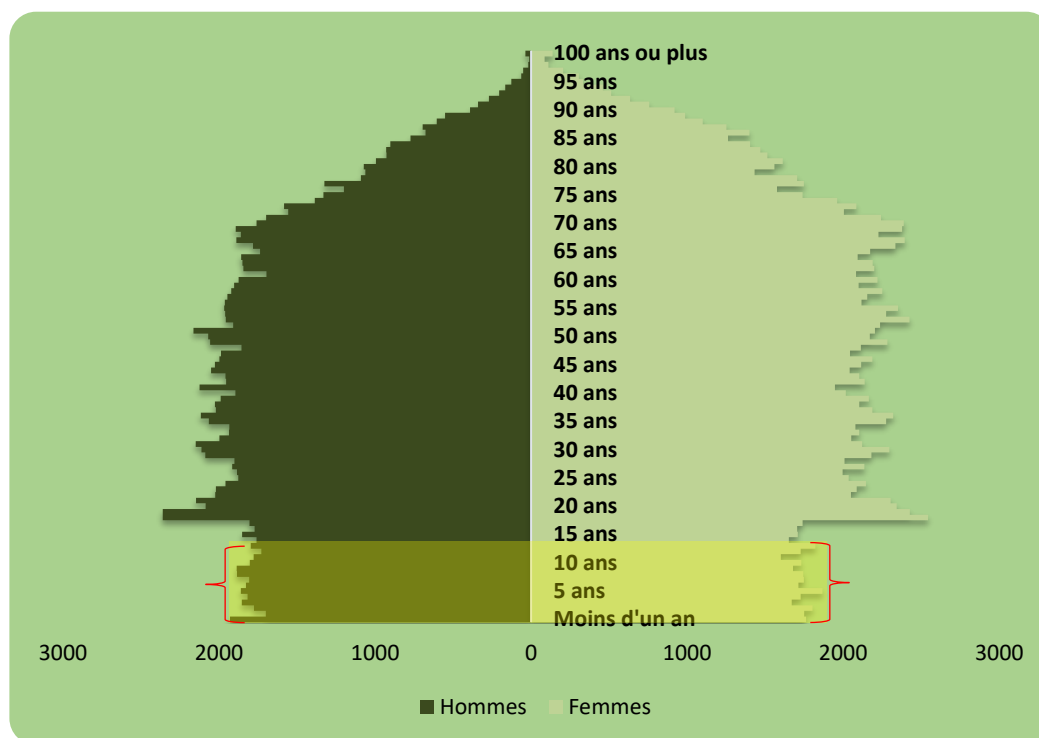


(Source : Insee, date de publication 20/10/2022)

Malgré un nombre de jeunes niçois de 15-24 ans qui diminue depuis 2008, on constate une inversion de cette tendance sur la période 2018-2020 avec une augmentation ces dernières années.

Au regard de la pyramide des âges de la commune de Nice, on s'aperçoit que les moins de 15 ans sont moins nombreux que les 15-24 ans. Bien que

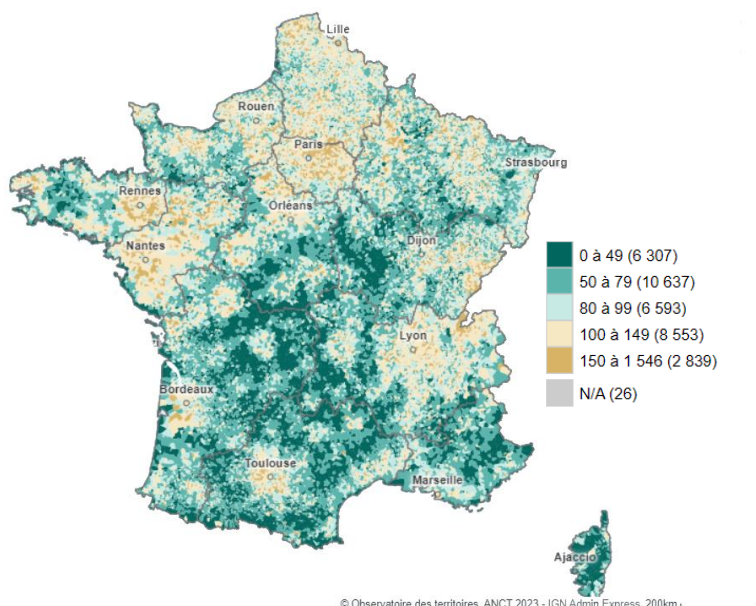
l'attractivité du territoire se soit renforcée ces dernières années, une faible diminution des jeunes niçois de 15-24 ans reste donc probable.



(Source : Insee, date de publication 20/10/2022)



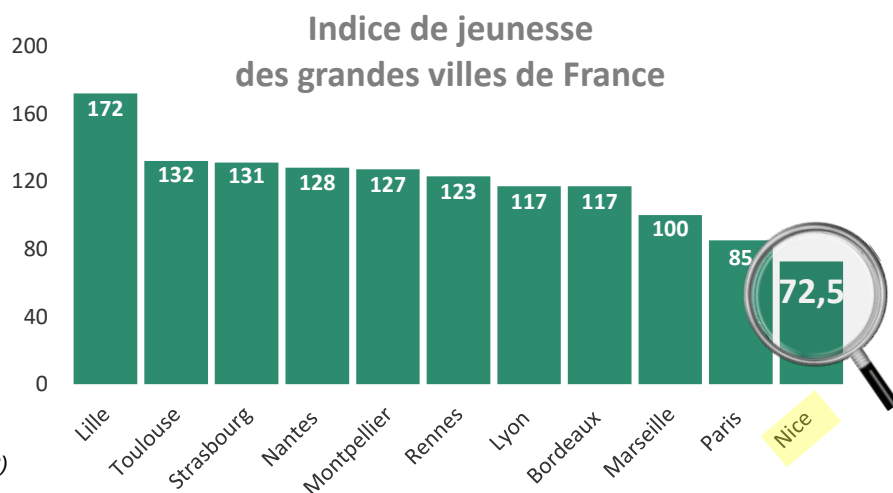
L'indice de jeunesse le plus faible des grandes villes



En France la moyenne nationale se situe à 93, ce qui signifie que la tendance est à un léger vieillissement de la population. On remarque une grande hétérogénéité selon les régions : le nord et l'ouest du pays ont un indice de jeunesse très supérieur à la moyenne nationale, contrairement au centre et au sud-est de la France.

Toutes les grandes villes de France ont un indice de jeunesse supérieur ou égal à 100 à l'exception de Paris et de Nice (indice le plus faible). Concernant ces deux dernières villes, la tendance au vieillissement de la population est assez ancrée.

(Source : Insee, date de publication 20/10/2022)



« Qu'est-ce que l'indice de jeunesse ? »

L'indice de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus. Un indice autour de 100 indique que les 60 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans des proportions assez similaires sur le territoire. Plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux personnes âgées, plus il est élevé plus il est favorable aux jeunes.



- ☐ *Nice compte un peu plus de 350 000 habitants (selon le dernier recensement de la population réalisé fin 2023 par l'Insee) ce qui en fait la 5^{ème} ville de France. Sa population est en légère augmentation avec plus de 5 000 personnes supplémentaires installées sur la commune.*

- ☐ *On constate une relative stabilité des différentes tranches d'âge (légère augmentation ou diminution selon la catégorie d'âge considérée). On retiendra que la tranche d'âge des 15-24 ans, après une baisse jusqu'en 2018, connaît une légère augmentation ces dernières années. Elle représente 12% de la population de la commune, soit une proportion identique à la moyenne nationale.*

- ☐ *Il est à noter que l'indice de jeunesse de la commune de Nice, établi à 72,5 est nettement inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à 96. L'indice de jeunesse de la ville de Nice s'avère être le plus faible des grandes villes de France, ce qui signifie que la population niçoise a une réelle tendance au vieillissement.*

Scolarisation - Formation

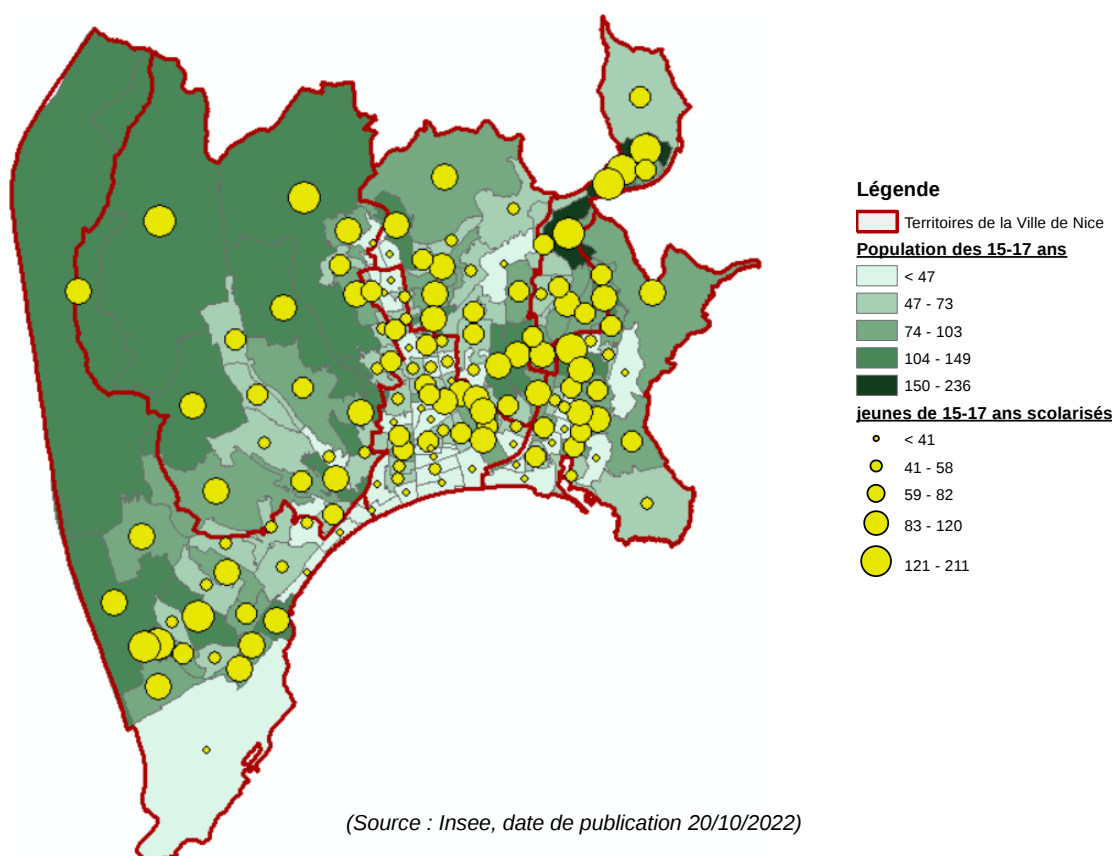
The image features a solid teal background. In the lower half, there are two abstract, white, swoosh-like shapes that curve upwards and outwards, resembling stylized wings or a dynamic graphic element. The text 'Scolarisation - Formation' is centered in the upper half in a white, italicized serif font.

La scolarisation des jeunes

Des taux de scolarisation relativement élevés

Sur la commune, le taux de scolarisation des jeunes de 15-17 ans s'élève à 95%. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à un peu plus de 96%. On constate une certaine homogénéité sur

le territoire communal des jeunes de 15-17 ans scolarisés, ce qui peut se comprendre dans la mesure où une majorité d'entre eux suit des études secondaires (avec un taux de réussite au bac de 91,9% en 2023).



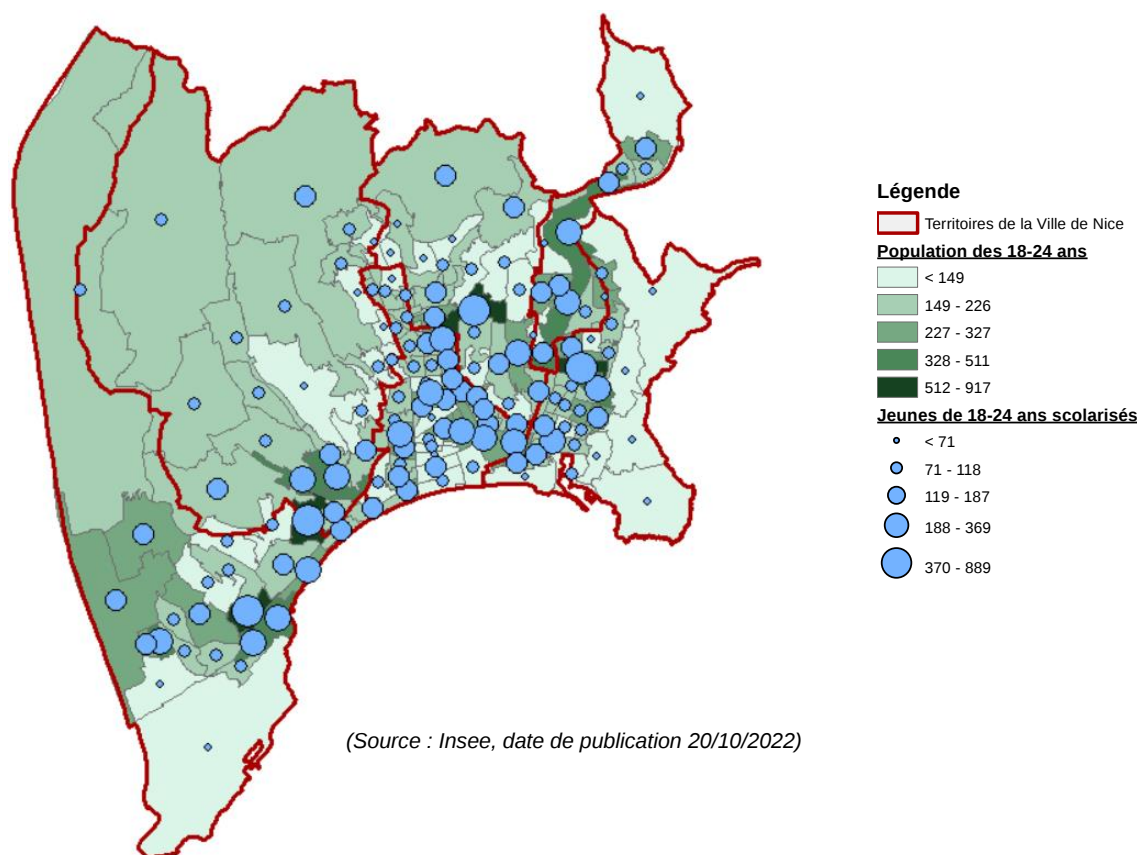
Les taux de scolarisation des 15-17 ans résidant au niveau des 7 grands quartiers : Sainte Marguerite, Saint Antoine, Le Piol, Libération, Cimiez, Saint Roch et Pasteur se situent en dessous de 86%. Ces taux sont

relativement plus faibles que la moyenne communale établie à 95% (de nombreux jeunes de ces quartiers ne sont donc certainement plus scolarisés expliquant en partie ces données localisées).



Pour la tranche d'âge des 18-24 ans, le taux de scolarisation de la commune, assez homogène, s'établit à environ 61%, nettement supérieur à la moyenne nationale qui est d'un peu plus de 48%.

Les taux les plus élevés (plus de 80%) se situent au niveau des 9 grands quartiers : Caucade, Fabron, Libération, Cimiez, Carabacel, Rimez Médecin, Rue de France et le Port.



A l'inverse, les taux de scolarisation des jeunes de cette tranche d'âge, qui résident au niveau des 5 grands quartiers : Saint Augustin, Arenas, Saint Maurice, Saint Roch et Pasteur, se situent tous en dessous de 40%.

Ces taux sont nettement inférieurs à la moyenne communale établie à 61% (cela s'explique en partie par le fait qu'un certain nombre de jeunes de ces quartiers sont entrés dans la vie active : en emploi ou au chômage).

Une université dynamique et reconnue

Université Côte d'Azur a été créée en janvier 2020 avec un statut d'Université expérimentale. Elle est lauréate du label national majeur d'initiative d'excellence "IDEX".

Structurée en composantes internes novatrices dont les responsabilités sont accrues pour une plus grande agilité, Université Côte d'Azur adosse l'ensemble de ses missions de formation et d'innovation à l'excellence de sa recherche. Son fort ancrage au territoire azuréen en fait l'un des moteurs de son modèle de croissance. Membre fondatrice de l'alliance européenne Ulysseus, porteuse de l'un des quatre Instituts Interdisciplinaires français d'Intelligence Artificielle (3IA) et dotée de partenariats majeurs avec les grands acteurs nationaux de la recherche, Université Côte d'Azur

entend se placer parmi les meilleures universités européennes et consolider ainsi sa dimension internationale.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Université Côte d'Azur est officiellement reconnue Université expérimentale. Ce nouveau statut académique favorise le développement d'une stratégie audacieuse qui repose sur le décloisonnement entre formation, recherche et innovation :

- Architecture universitaire redessinée par la mise en place d'Écoles Universitaires de Recherche.
- Lutte contre l'échec universitaire par l'accompagnement "Bac-3 / Bac+3".
- Nouvelles perspectives de partenariats public-privés.



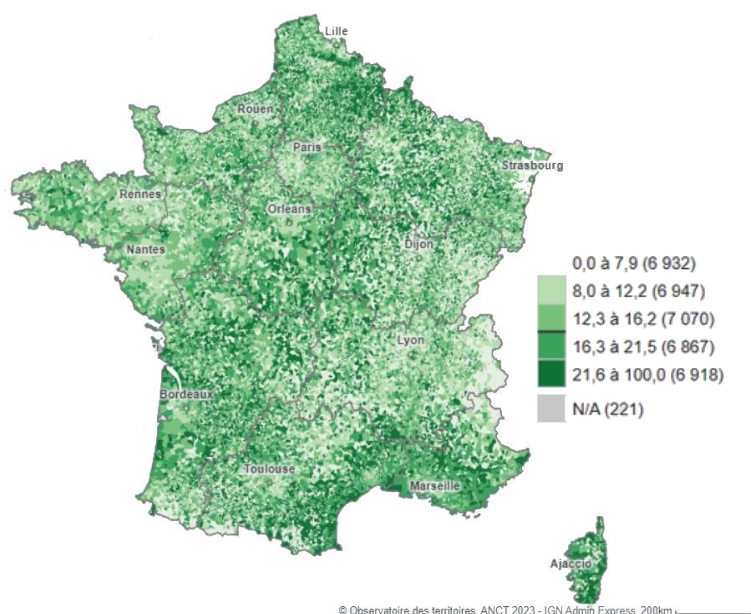
En 2021, les 12 campus répartis sur l'ensemble de la Côte d'Azur ont accueilli près de 35 000 étudiants avec plus de 300 formations diplômantes. Université Côte d'Azur réunit désormais 18 acteurs académiques majeurs autour du noyau universitaire historique pour construire une des 9 grandes universités françaises intensives en recherche (source : <https://univ-cotedazur.fr>).



Photo : <https://univ-cotedazur.fr>



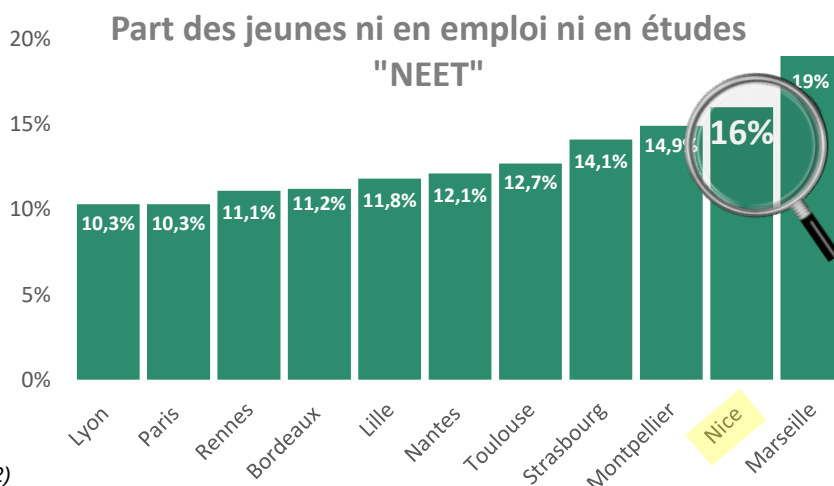
Une part de « NEET » importante sur la commune



En France la moyenne nationale se situe à 16,3%. Les difficultés d'insertion sur le marché du travail sont particulièrement fréquentes chez ceux qui ont quitté l'appareil de formation sur un échec scolaire, sans diplôme, et pour lesquels un retour vers la formation est souvent délicat.

A l'exception de Marseille, toutes les grandes villes de France ont un pourcentage de « NEET » inférieur à la moyenne nationale établie à 16,3%. Il convient de noter toutefois que Nice possède un des taux les plus élevés de cette population de jeunes qui cumule les difficultés.

(Source : Insee, date de publication 20/10/2022)



Part des « NEET » (jeunes ni en emploi, ni en études)

Cet indicateur est le rapport de la population des jeunes non insérés à l'ensemble de la population des 15-24 ans. On désigne sous le terme de jeunes non insérés les personnes de 15 à 24 ans qui ne sont pas inscrites dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et n'ont pas d'emploi, fût-il occasionnel.



- ☐ *Le taux de scolarisation des niçois de 18-24 ans est de 61% (largement supérieur à la moyenne nationale de 48%). Ces jeunes poursuivent majoritairement des études supérieures supposées les exposer plus faiblement au chômage (les niçois sans diplôme sont deux fois plus touchés que ceux qui ont un niveau au moins équivalent à un bac+2).*
- ☐ *Sur le bassin d'emploi de Nice, le taux de chômage est de 7,2% (similaire à la moyenne nationale) et ce taux est de 9% pour les jeunes de 15-24 ans (moins important qu'au niveau national avec un taux établi à 12%). Cependant, cette tranche d'âge reste la plus exposée aux difficultés d'accès à l'emploi.*
- ☐ *Les jeunes « NEET » de Nice sont 16% (proche de la moyenne nationale). Il s'agit d'un des taux les plus élevés des grandes villes de France. A l'échelle d'un territoire, une valeur élevée de cet indicateur constitue une véritable alerte (ces jeunes sont menacés par la pauvreté et l'isolement relationnel qui se renforcent mutuellement et accentuent encore les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi).*
- ☐ *Les situations sont donc fortement contrastées car bien que le taux de scolarisation des jeunes soit supérieur à la moyenne nationale et que le taux de chômage soit inférieur à la moyenne nationale, les « NEET » sont en proportion quasi identique à la moyenne nationale.*

Conditions de vie

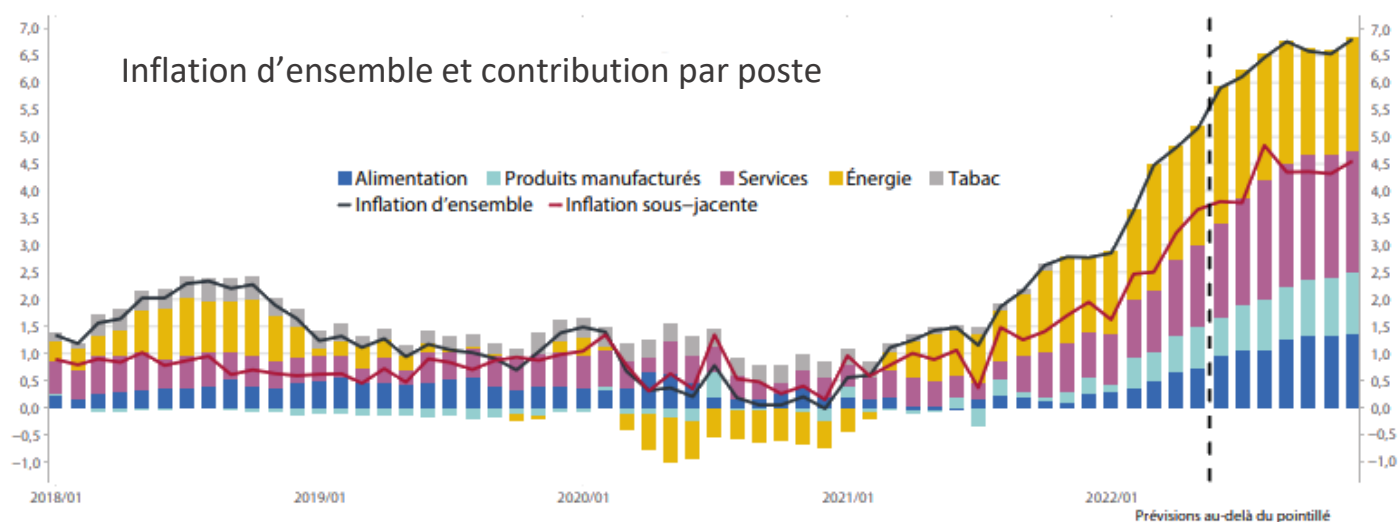
The image features a solid teal background. In the center, the text "Conditions de vie" is written in a white, italicized serif font. Below the text, there are two abstract, white, curved lines that sweep across the lower half of the image, creating a sense of movement and depth. The lines are slightly blurred, giving them a soft, ethereal appearance.



Un contexte économique inédit

Depuis février 2022, le conflit en Ukraine a eu des répercussions internationales et des conséquences très concrètes sur le quotidien des ménages avec notamment une augmentation sans précédent des prix. Outre les prix à la consommation, cette

situation a également fortement impacté l'énergie (et a entraîné des répercussions majeures sur le prix des carburants et du gaz) mais aussi d'autres postes comme par exemple les produits manufacturés ou encore les services.



(Source : Insee, juin 2022)

Plusieurs mesures ont toutefois été mises en œuvre pour contenir la hausse des prix (bouclier tarifaire, remise à la pompe de 15 centimes hors taxe par litre) ou pour soutenir le revenu des ménages (bonus exceptionnel du chèque énergie et l'indemnité inflation). Cependant, si l'on considère une consommation inchangée, l'ensemble de ces aides ne permet cependant pas de compenser la baisse du revenu

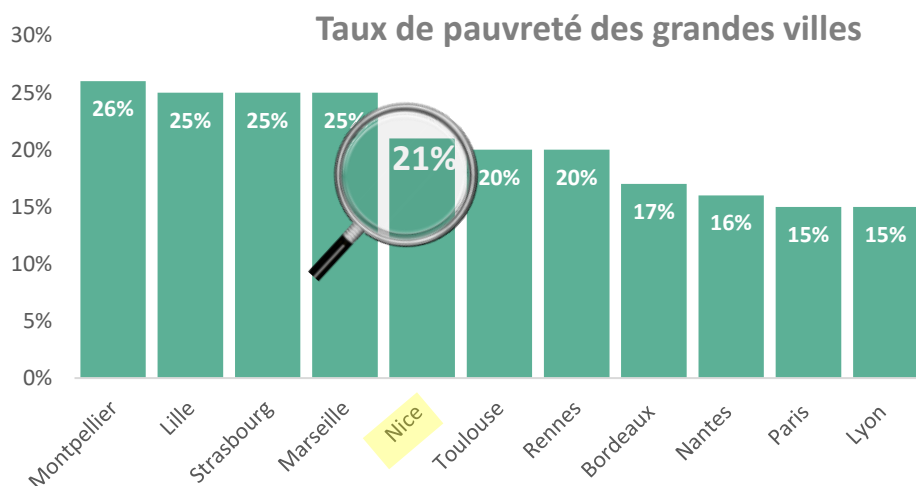
disponible des ménages entraînée par la hausse des prix notamment de l'énergie. Ainsi, d'après les différents modèles de micro-simulation, entre février 2021 et mi-2022, le revenu disponible moyen annuel, intégrant ces aides et corrigé des dépenses énergétiques, est 720 euros plus bas que ce qu'il aurait été si les prix étaient restés ceux de 2020 (source : Insee analyses n°78, 2022)



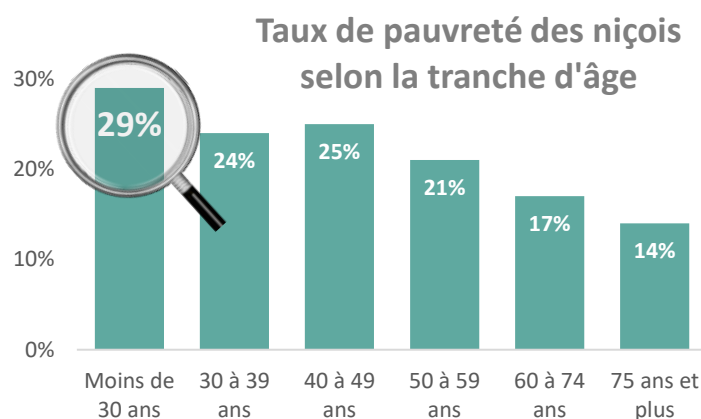
Une pauvreté qui s'accroît et touche davantage les jeunes

En 2022, le taux de pauvreté sur la commune de Nice est relativement élevé et s'établit à 21% (touchant ainsi plus d'une personne sur cinq). Ce taux se situe dans la moyenne des grandes

ville de France, toutes plus impactées par la pauvreté, mais reste cependant bien au-dessus de la moyenne nationale qui est évaluée à environ 14%.



(Source : Insee, date de publication 20/10/2022)



(Source : Insee, date de publication 20/10/2022)

Les jeunes niçois sont encore plus fortement touchés par la pauvreté puisque ce taux grimpe de manière significative à 29% chez les moins de 30 ans (22,4% au niveau national). Cette tranche d'âge reste donc la plus exposée, puisque le taux de pauvreté y est deux fois plus élevé que celui des personnes âgées de 75 ans et plus.

Le taux de pauvreté

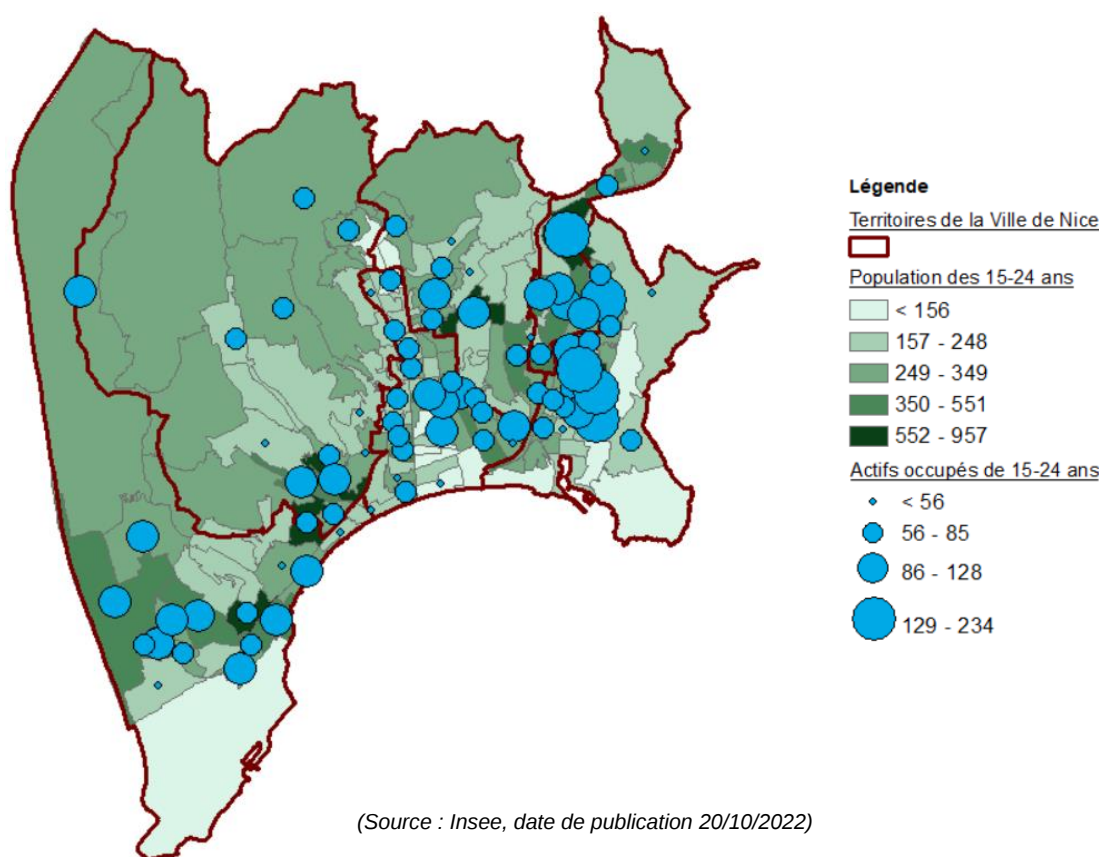
Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur, pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté. Ce seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population (habituellement 60 % du niveau de vie médian). En 2022, il est d'environ 1 150 euros pour une personne seule.

L'emploi directement impacté

Les jeunes et le marché du travail

Sur la commune de Nice, on recense la présence de 42 700 jeunes de 15-24 ans, dont un peu plus de 10 230 actifs occupés (Source : Pôle Emploi-Dares, STMT mise en ligne 20/09/2022).

Ces jeunes se situent majoritairement au niveau des 8 grands quartiers : Saint Augustin, Caucade, Fabron, Madeleine, Thiers, Riquier, Saint Roch et Roquebillière.

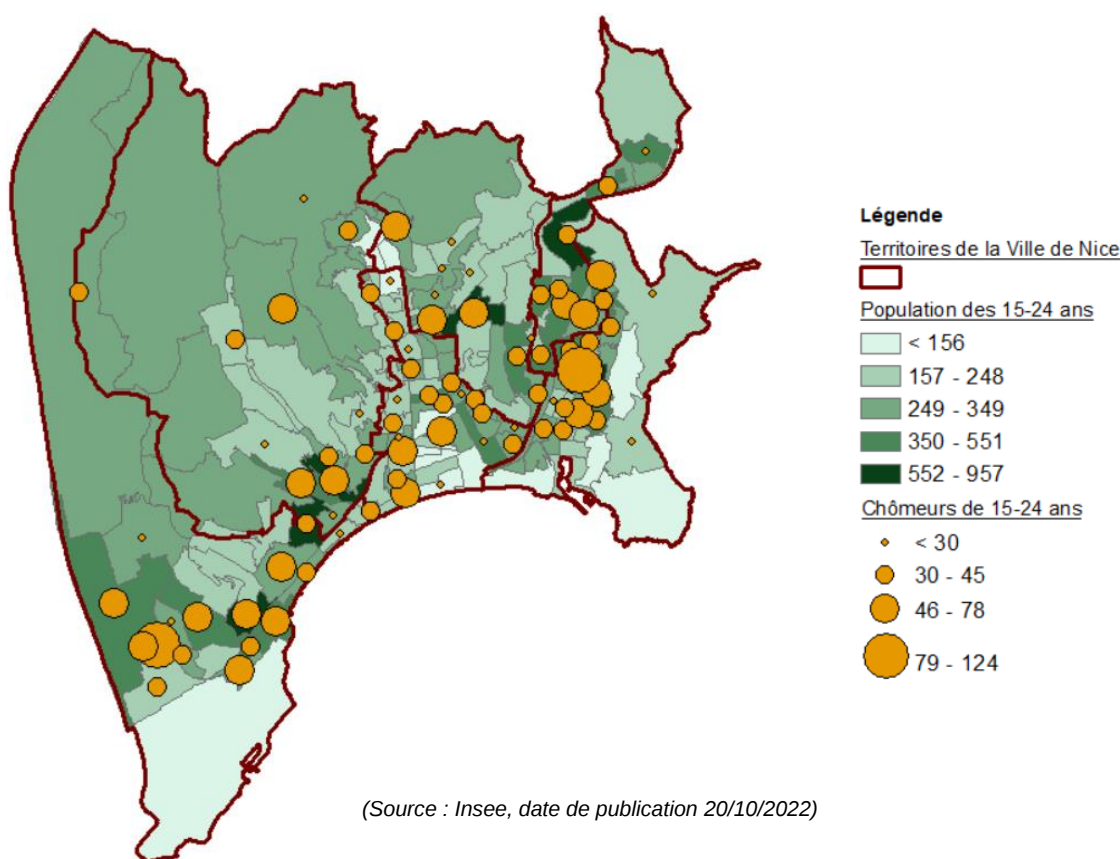


C'est au nord de la commune, notamment au niveau des 4 grands quartiers : Crémat Saint Roman, Ventabrun, Saint Pierre de Féric ou encore Gairaut, que le nombre de

jeunes de 15-24 ans, actifs occupés, est le plus faible. A l'Est, on retrouve ces mêmes caractéristiques, s'agissant des 2 grands quartiers : Mont Boron et Vinaigrier.

Sur le bassin d'emploi de Nice, le taux de chômage est similaire à la moyenne nationale (7,2%) et les jeunes de 15-24 ans sont 9% en recherche d'emploi alors que la moyenne nationale est de 12% pour cette tranche d'âge (source

Pôle emploi et Insee, 2022). Les jeunes chômeurs du bassin d'emploi de Nice se situent majoritairement au niveau des 6 grands quartiers de : Saint Augustin, Caucade, Fabron, Baumettes, Riquier et Saint Roch.



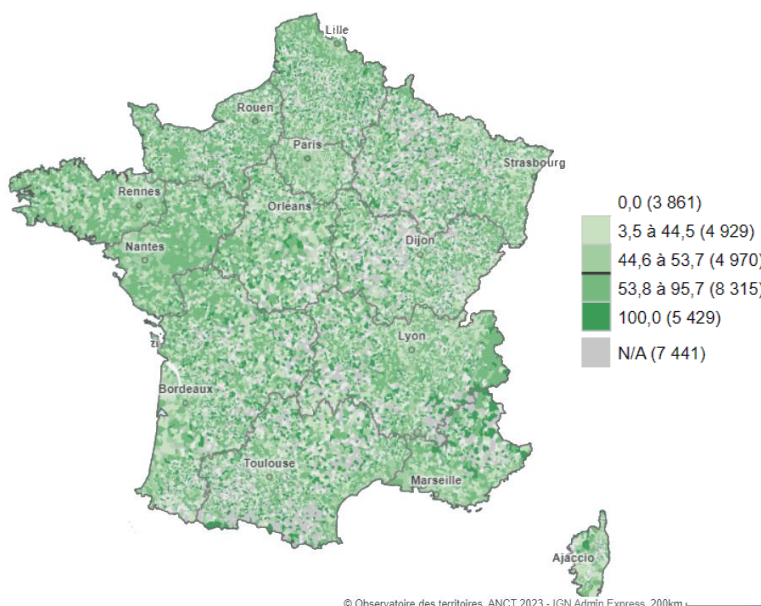
Les jeunes de moins de 25 ans en recherche d'emploi sont beaucoup moins nombreux au nord-ouest de la commune (particulièrement au niveau des 5 grands quartiers : Sainte Marguerite, Saint Antoine, Crémart Saint Roman, Pessicart Saint Pancrace et Gairaut) et à l'est de celle-ci (notamment au niveau des 2 grands quartiers : Mont Boron et Vinaigrier).



Photo : pexels.com



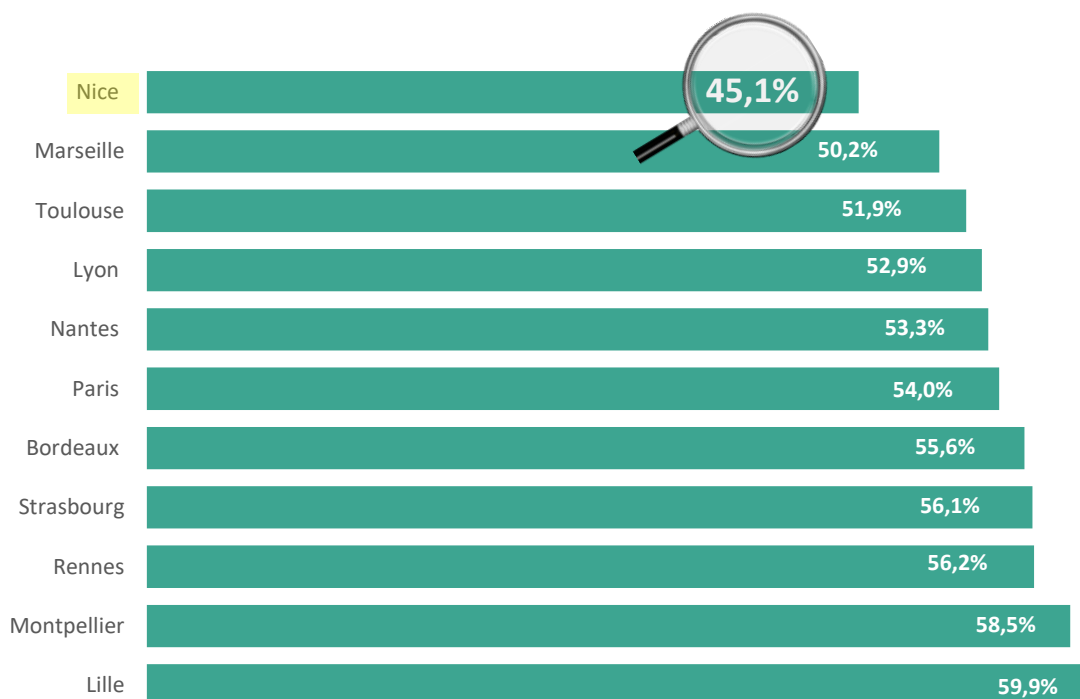
Un taux d'emploi précaire relativement important



En France, l'emploi précaire est un phénomène qui affecte fortement les jeunes. En effet, plus d'un jeune sur deux (53,8%) est confronté à ce type de difficulté au niveau national. Le niveau de précarité des jeunes récemment insérés dans l'emploi oscille quant à lui, en moyenne, autour des 30%.

La commune de Nice n'échappe pas à ce constat. Même si avec un taux de 45,1% il convient de noter qu'elle reste la seule grande ville de France sous le

seuil des 50%, près d'un jeune niçois sur deux est tout de même bénéficiaire d'un emploi précaire (apprentissage, intérim, CDD, temps partiel,...).

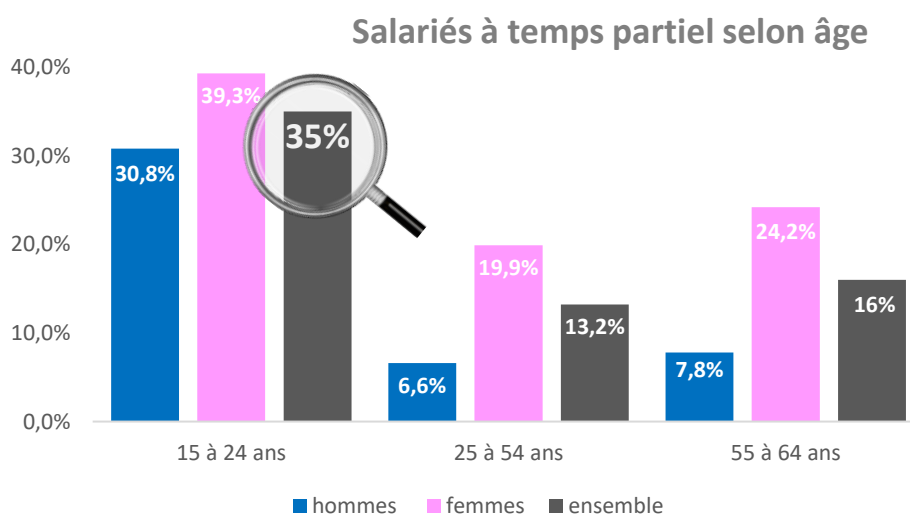


(Source : Observatoire des Territoires, année 2022)

Une fragilité réelle chez les jeunes salariés niçois

Chez les jeunes niçois de 15-24 ans qui travaillent, 35% sont à temps partiel soit plus d'un tiers d'entre eux. Au niveau national, ce taux est nettement plus faible pour cette tranche d'âge, avec 22,5% c'est seulement un jeune sur cinq qui est à temps partiel. Sur la

commune de Nice, les jeunes niçois en emploi sont donc particulièrement concernés par le travail à temps partiel. Ce taux est deux fois et demi plus important que chez les 25-54 ans et deux fois plus que pour la tranche d'âge des 55-64 ans.



(Source : Insee, date de publication 20/10/2022)

Les salariés à temps partiel ont mécaniquement des salaires plus faibles au regard du nombre d'heures travaillées. Cette situation impacte leurs revenus d'activité ce qui les fragilise et peut contribuer à en faire des travailleurs pauvres. La tranche d'âge des moins de 30 ans est surreprésentée chez les travailleurs pauvres en partie parce que ces jeunes perçoivent des revenus d'activité plus faibles souvent liés à des formes particulières d'emploi en temps non complet (cumul emploi-études, apprentissage,...).



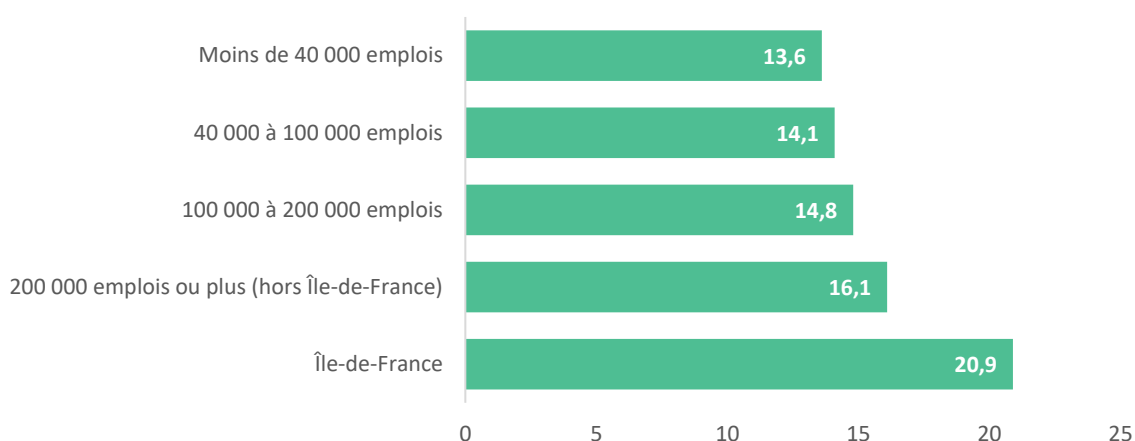
Photo : pexels.com



En France, en 2022, le salaire net horaire moyen s'élève à 15,9 €/h. Il dépend notamment de la taille de la zone d'emploi. Plus celle-ci est

importante plus le salaire net horaire est élevé. En île de France, cet indicateur reste nettement au-dessus de la moyenne nationale.

Salaire net horaire moyen selon la zone d'emploi

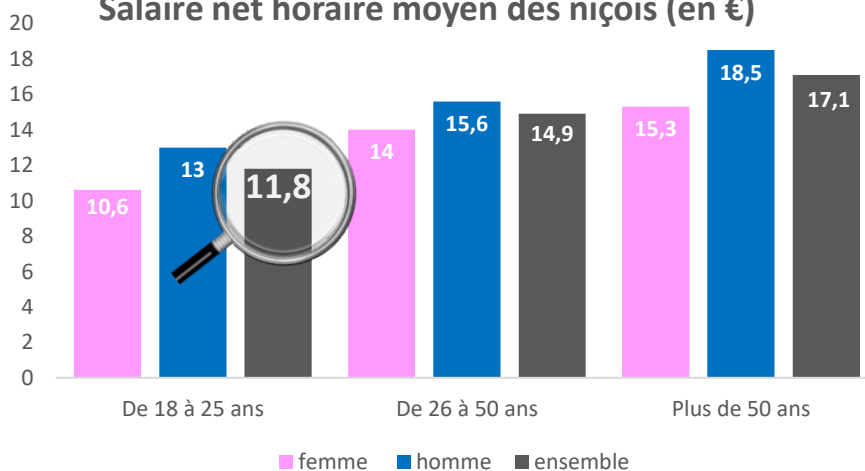


(Source : Insee, date de publication 20/10/2022)

Pour toutes les villes et notamment les grandes villes de France, le salaire net horaire des jeunes reste toujours en dessous de la moyenne communale

dont il dépend. Il s'établit à Nice à 11,8 €/h pour les 18-25 ans (il est de 14,9 €/h pour les 26-50 ans et de plus de 17 €/h chez les 50 ans et plus).

Salaire net horaire moyen des niçois (en €)



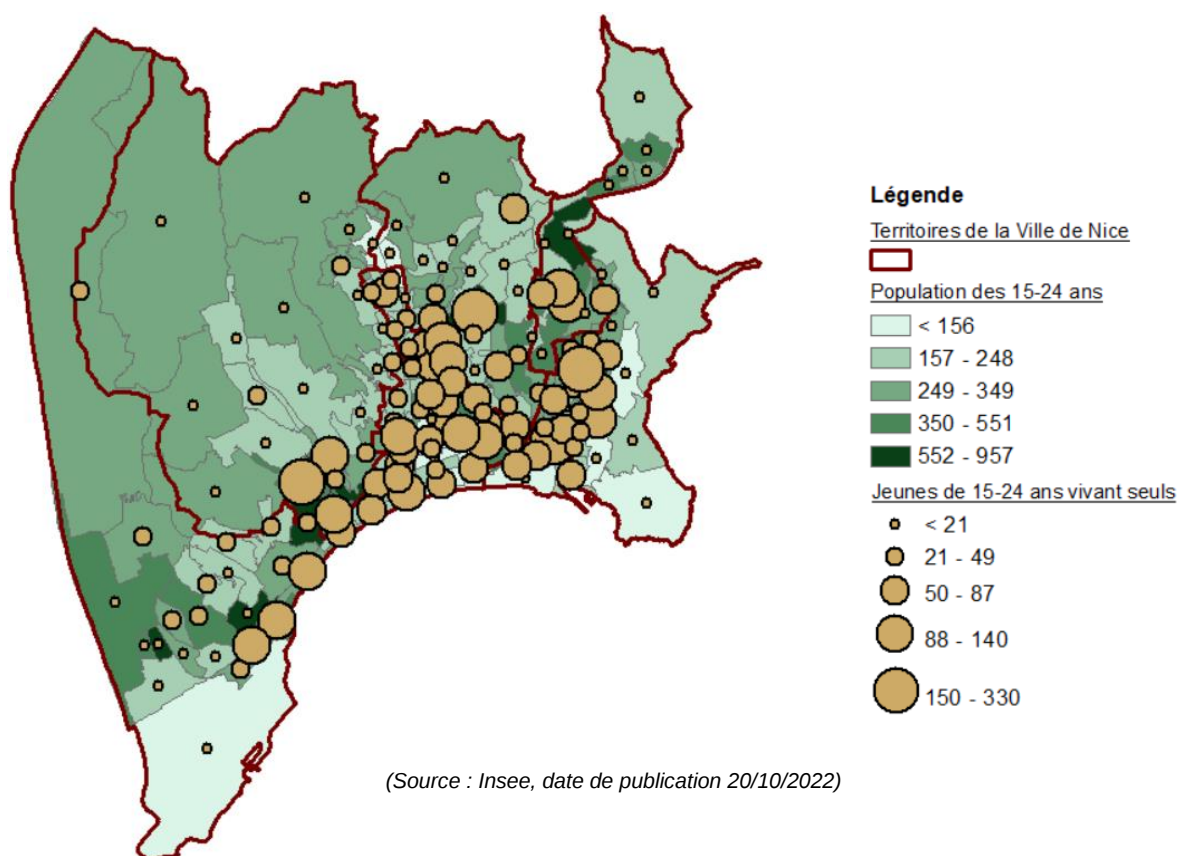
(Source : Insee, date de publication 20/10/2022)

De vraies difficultés à se loger

Des nombreux jeunes niçois vivent seuls

En 2022, on recense sur la commune de Nice, 6 613 jeunes âgés de 15 à 24 ans vivant seuls, soit environ 16% de la population de cette tranche d'âge (taux en légère augmentation par rapport à 2015). Concernant leurs localisations,

ces jeunes se situent principalement au niveau des 12 grands quartiers : Caucade, Fabron, Madeleine, Baumettes, Gambetta, Médecin, Thiers, Vernier, Libération, le Port, Riquier et Saint Roch.



A contrario, très peu de jeunes de 15-24 ans vivent seuls à l'ouest de la commune ainsi qu'au nord et à l'est de celle-ci, notamment au niveau des grands quartiers : Sainte Marguerite, Saint Augustin, Saint Antoine, Saint

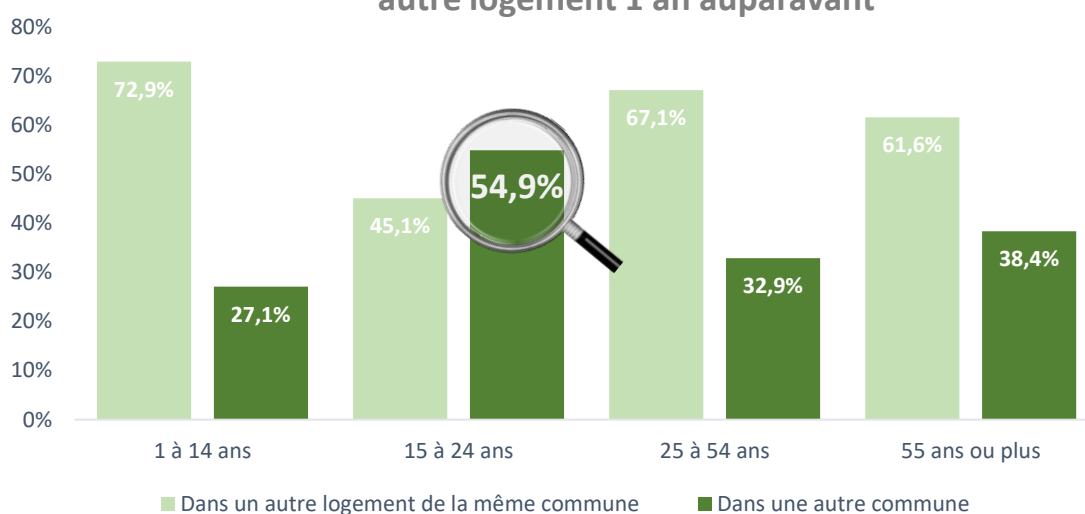
Isidore Lingostière, Crémât Saint Roman, Saint Pierre de Féric, Pessicart Saint Pancrace, Saint Maurice, Rimiez, Cimiez, Pasteur, Ariane, Roquebillière, Mont Boron et Vinaigrier.



Si l'on s'attache au lieu de résidence, il convient de noter, qu'en 2022, seuls les jeunes de 15-24 ans habitaient majoritairement dans une autre commune un an auparavant, soit près

de 55% d'entre eux (pour toutes les autres tranches d'âges considérées, les personnes résidaient majoritairement sur la commune de Nice l'année précédente).

Lieu de résidence antérieur des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant



(Source : Insee, date de publication 20/10/2022)

Cette mobilité peut s'expliquer en partie par la présence de 8 campus universitaires sur la commune de Nice (Carlone, Fabron, Liegeard, Pasteur, Saint Jean d'Angely, Sciences du sport, Trotabas et Valrose). La concentration de ces différents sites universitaires constituent un attrait pour les jeunes des autres régions de France qui poursuivent des études supérieures.



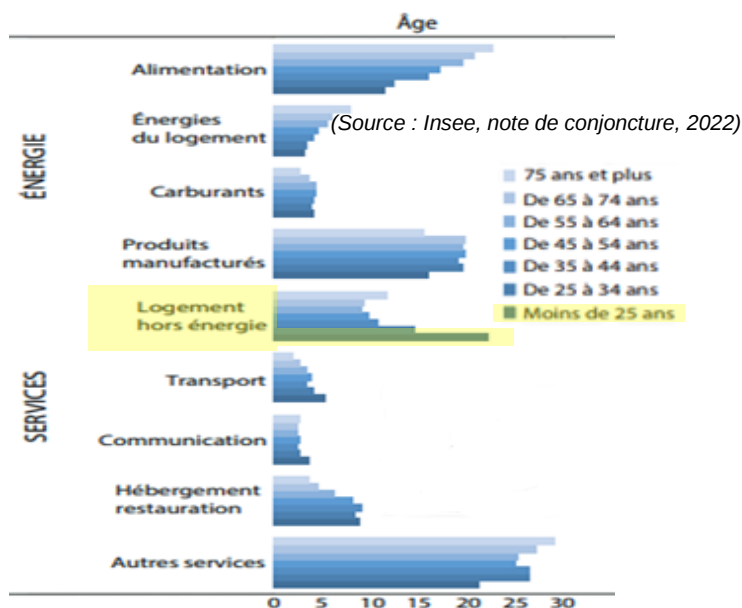
Photo : pexels.com



Le logement dépense majeure des jeunes

En France, la plupart des jeunes âgés de 15 à 24 ans vivant seuls sont locataires de leur logement. A Nice, le taux est de plus de 88%. Ce sont donc près de 9 jeunes sur 10 de moins de 25 ans qui sont locataires de leur logement (source : observatoire des territoires, 2022). Les jeunes de cette tranche d'âge sont ceux qui dépensent le plus pour leur logement puisqu'ils y consacrent en moyenne 22% de leurs ressources (hors énergie). Il s'agit du premier poste de dépense pour la population des 15-24 ans.

En vue de concilier les besoins en logement des étudiants tout en préservant un dynamisme économique en faveur du secteur touristique, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice ainsi que leurs partenaires (CROUS, CAF, Action Logement, ADIL06) ont décidé d'expérimenter un nouveau dispositif dérogatoire en matière de changement d'usage. Depuis le 27 juin 2022, Ce dispositif permet de la location mixte qui consiste à pratiquer durant l'année universitaire de la location à un étudiant la majeure partie de l'année universitaire et de la location touristiques durant 3 mois l'été (juin, juillet et août ou juillet, août, septembre). De plus, la Métropole Nice Côte d'Azur a mis en place, un point accueil logement spécifique pour les jeunes, à la Maison de l'Habitant. Il s'agit d'un Comité Local pour le Logement Autonome des jeunes (CLLAJ) qui propose un service dédié aux 18-30 ans, quelle que soit leur situation socioprofessionnelle et familiale, pour leur permettre d'accéder à leurs droits et de trouver une solution de logement, adaptée à leurs besoins.

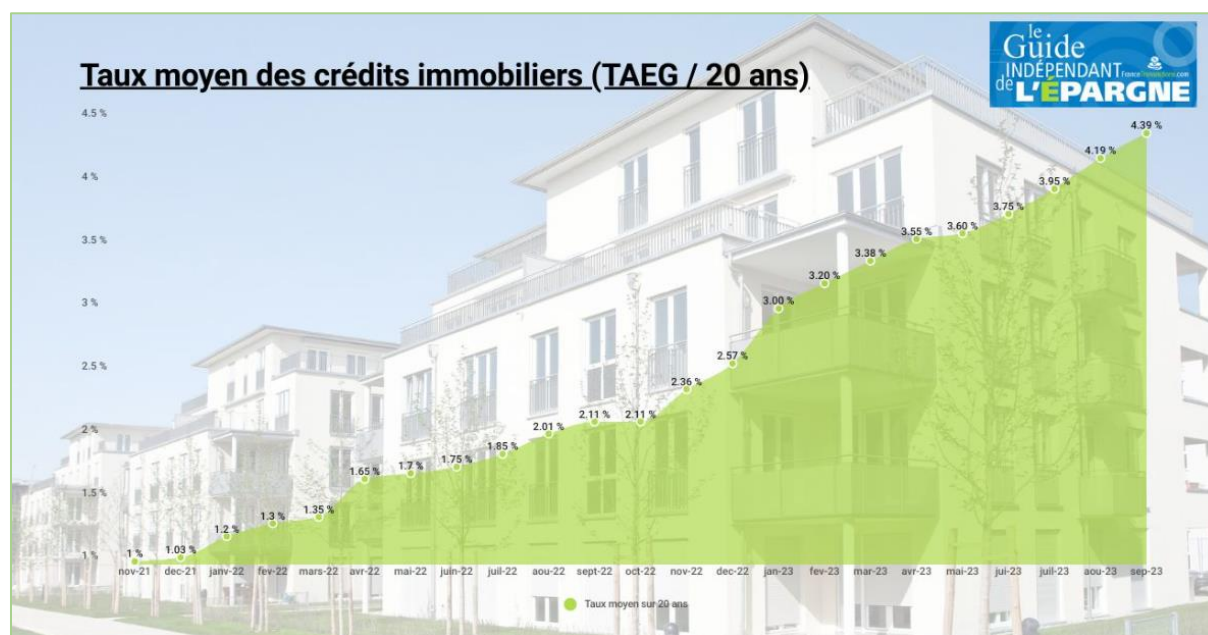


Après l'agglomération parisienne, c'est au niveau de celle de Nice que le loyer médian par mètre carré est le plus élevé avec un coût de 14,1€/m². Sur l'ensemble du parc niçois, le prix au mètre carré d'un appartement d'une pièce est en moyenne de 17,7€ (16,9€ en 2017), il est de 12,2€ (11,6€ en 2017) pour les logements de 3 pièces et de 11,2€ (10,9€ en 2017) pour ceux de 4 pièces et plus (source : observatoire des loyers des Alpes Maritimes, collecte 2017 et 2020).



S'agissant de l'accession à la propriété, la très forte augmentation des taux d'intérêt concernant les crédits immobiliers ces deux dernières années a vu passer le taux moyen sur 20 ans de 1% en novembre 2021 à 4,39% en

septembre 2023 (source : www.francetransactions.com, le guide indépendant de l'épargne, 2023). Cette tendance devrait conforter voire accentuer le déséquilibre au niveau du ratio locataires/propriétaires.



En effet, de nombreux primo accédants, en majorité des jeunes de moins de 30 ans, ont vu leur projet immobilier au mieux reporté, voire pour un grand nombre d'entre eux, annulé au regard des taux d'intérêts et d'endettement consentis par les établissements bancaires. La conséquence est donc aussi une demande soutenue de locations et des prix qui souvent augmentent comme cela est le cas dans les grandes villes dont Nice.



Photo : pexels.com



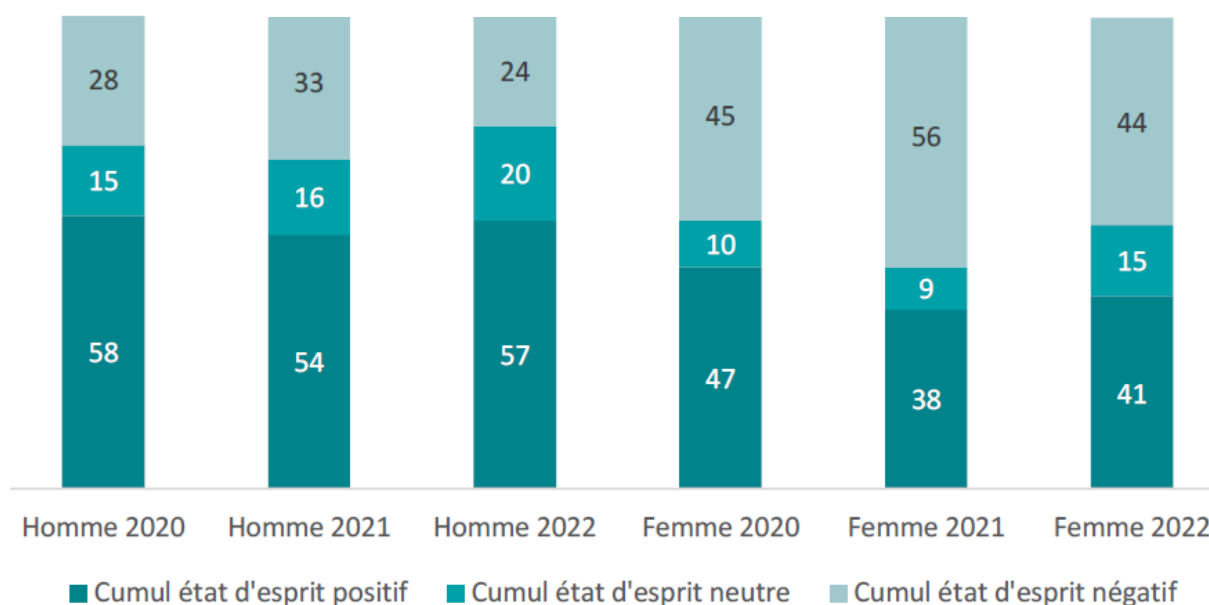
Un moral qui peine à remonter

Des crises successives en grande partie responsables

Alors que les dangers liés à l'épidémie de Covid-19 et aux mesures d'endiguement commençaient à reculer, le début 2022 a été marqué par le déclenchement de la guerre en Ukraine et par ses conséquences concrètes dans le quotidien des ménages, en particulier une forte augmentation des prix. Face à ce climat de crise permanente, dans lequel un évènement majeur semble chasser l'autre dans un enchaînement quasi incessant, la population française a plutôt tendance à mettre à distance les différents risques, et à se recentrer sur

son quotidien. En France, avec la crise sanitaire, l'écart d'état d'esprit entre jeunes hommes et jeunes femmes s'est accentué. Le moral des jeunes hommes a légèrement été affecté par la crise (-4 points), mais a très vite retrouvé ses équilibres pré-Covid. Chez les jeunes femmes, les éléments de comparaison sont plus pessimistes en 2021 (-9 points) et celles-ci semblent plus difficilement remonter la pente (41 % d'évocations positives, soit toujours -6 points par rapport au début 2020) (source : INJEP, baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022).

Cumul des états d'esprit déclarés des 18-30 ans
selon le sexe (en %) en France



(Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022)

Remarque : la somme des pourcentages ne fait pas 100% car les jeunes peuvent déclarer plusieurs émotions, susceptibles d'appartenir à des registres différents.



Les conditions de vie des jeunes jouent également un rôle déterminant dans leur état d'esprit. En France, 38 % des jeunes vivant au sein d'un foyer dont l'ensemble des revenus s'élève à moins

de 500 euros par mois ont un état d'esprit négatif. C'est 18 points de plus que les jeunes de foyers au niveau élevé (source : INJEP, baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022).

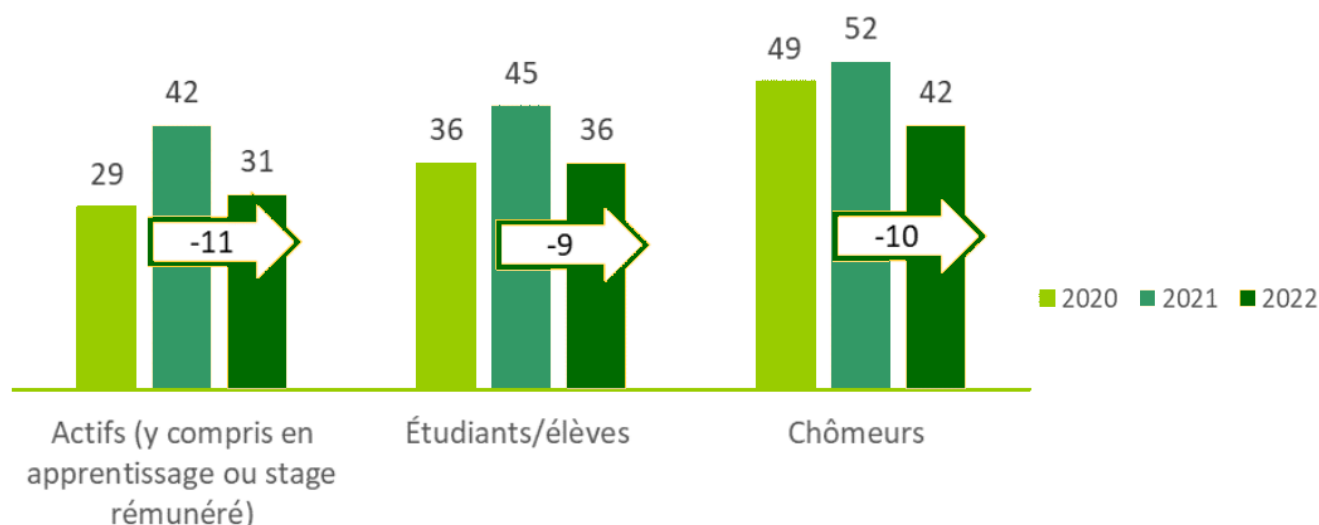
	Positif			Négatif			Neutre		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
DE 4 000 € et plus par mois	67	53	60	24	41	20	10	9	21
DE 3 000 € à 3 999 € par mois	57	51	58	33	47	29	9	7	13
De 500 € à 999 € par mois	47	39	43	41	48	38	14	17	19
Moins de 500 € par mois	44	41	44	41	42	38	17	18	18

(Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022)

L'année 2022 marque une baisse de l'état d'esprit négatif des jeunes au chômage, non seulement par rapport à l'année 2021 (-10 points), mais aussi en comparaison avec l'année 2020 (-7 points). La dynamique positive de créations d'emploi, les pénuries de

main-d'œuvre constatées dans certains pans d'activité et la réouverture de secteurs qui embauchent beaucoup de jeunes, comme le tourisme, expliquent probablement cette situation au niveau national (source : INJEP, baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022).

Etats d'esprit négatif des 18-30 ans selon la catégorie d'emploi (en %) en France



(Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022)

Une santé mentale mise à mal

La crise sanitaire a entraîné des difficultés d'ordre psychologique préoccupantes en particulier chez les jeunes filles, et des difficultés socio-économiques : fragilisation de l'entrée dans la vie professionnelle, perte de revenus, difficultés d'apprentissage. La pandémie et les mesures de distanciation sociale ont également mis à mal les mécanismes de sociabilité des jeunes et ont renforcé un sentiment de solitude. Même si le marché de l'emploi s'est amélioré à la sortie de la crise avec un taux de chômage à son niveau le plus bas depuis 2008, les 15-24 ans restent les plus touchés (avec un taux de 16,3 % au premier trimestre 2022) (source : INJEP, baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022).



Les établissements de santé ont alerté sur la détresse psychologique vécue par une part importante d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes en lien avec la crise sanitaire (source : Santé publique France, 2021). Avant la pandémie, l'anxiété chez les femmes était deux fois plus importante que chez les hommes. Avec la crise sanitaire, la santé mentale des jeunes femmes s'est davantage dégradée. Ainsi 0,7% des femmes de 15 à 24 ans déclarent avoir tenté de se suicider au cours des douze derniers mois (0,5% pour les jeunes hommes) et 6,5% d'entre elles y ont songé (3,6% pour les jeunes hommes).

Il convient de noter toutefois que le dispositif mis en place par l'assurance maladie « Mon soutien psy » permet (dès 3 ans) à toute personne angoissée, déprimée ou en souffrance psychique, de bénéficier de séances d'accompagnement psychologique avec une prise en charge.

En fonction de l'état de santé, et en accord avec le patient, le médecin généraliste peut proposer de suivre jusqu'à 8 séances d'accompagnement psychologique par année civile avec un psychologue conventionné par l'Assurance Maladie et partenaire du dispositif.

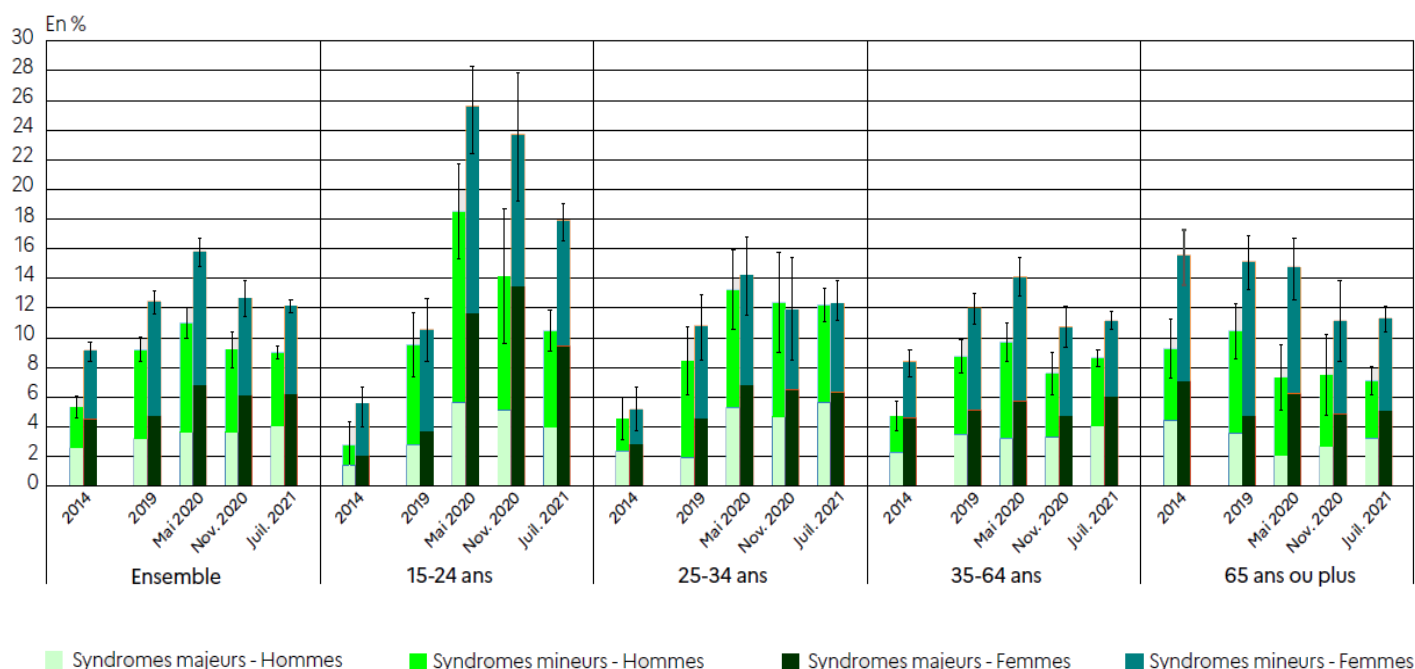


Les taux de syndromes dépressifs estimés par les deux premiers volets d'EpiCov, en 2020, étaient de fait deux fois plus élevés que ceux mesurés en 2019 chez les 15-24 ans. Quel que soit le type de syndrome dépressif mesuré, les adolescents et jeunes adultes semblent être, en 2014 une population globalement protégée, avec des prévalences très inférieures à la moyenne.

En 2019, partout en France, leur situation semble s'être dégradée, mais ils se situent toujours dans la moyenne nationale. Lors de ces deux années de mesure, les taux de syndromes dépressifs ont plutôt tendance à croître au fil des âges. À partir de 2020, une inversion nette de cette tendance se produit avec des prévalences de syndromes dépressifs maximales chez les jeunes adultes.

En juillet 2021, les syndromes dépressifs concernent encore 14% des 16-24 ans (18% des jeunes femmes et 11 % des jeunes hommes), soit un recul de 5 points par rapport à novembre 2020 mais 4 points au-dessus de 2019. Les syndromes majeurs sont, pour leur

part, en recul de 4 points parmi les femmes de 16 à 24 ans, dont 9% demeurent affectées contre 4% en 2019. Chez les hommes de cette classe d'âge, 4% sont porteurs d'un syndrome dépressif majeur en 2021, contre 5% en 2020 et 3% en 2019.



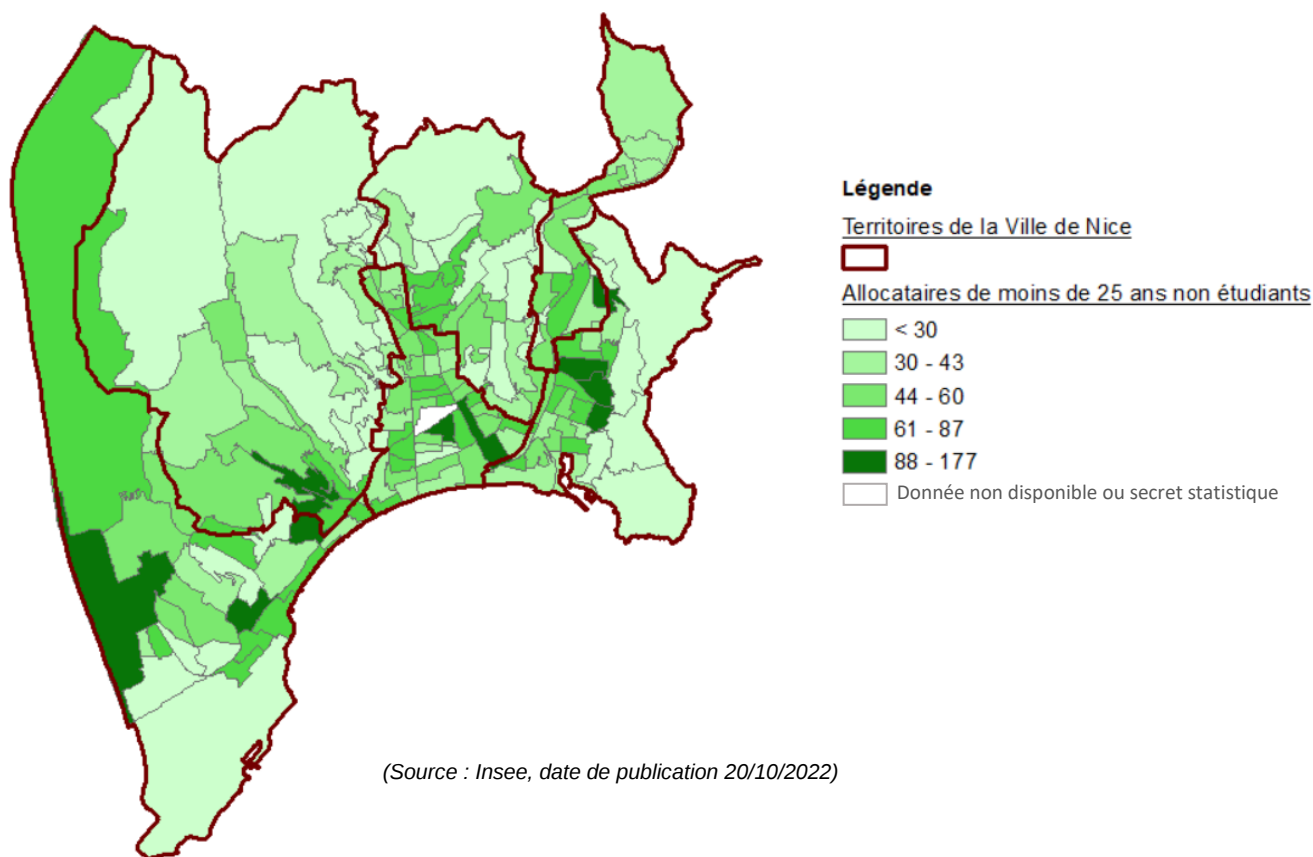
(Source : DREES, santé mentale, juin 2022)

Les prestations sociales

Une part importante de jeunes bénéficiaires isolés



En 2022, on compte près de 7 830 jeunes de moins de 25 ans non étudiants, bénéficiaires des prestations sociales de la Caf. Ces jeunes se situent majoritairement au niveau des 7 grands quartiers : Sainte Marguerite, Caucade, Madeleine, Thiers, Médecin, Riquier et Saint Roch.



A contrario, les jeunes allocataires Caf non étudiants sont les moins nombreux au nord et à l'est de la commune, au niveau des 9 grands quartiers : Crémat

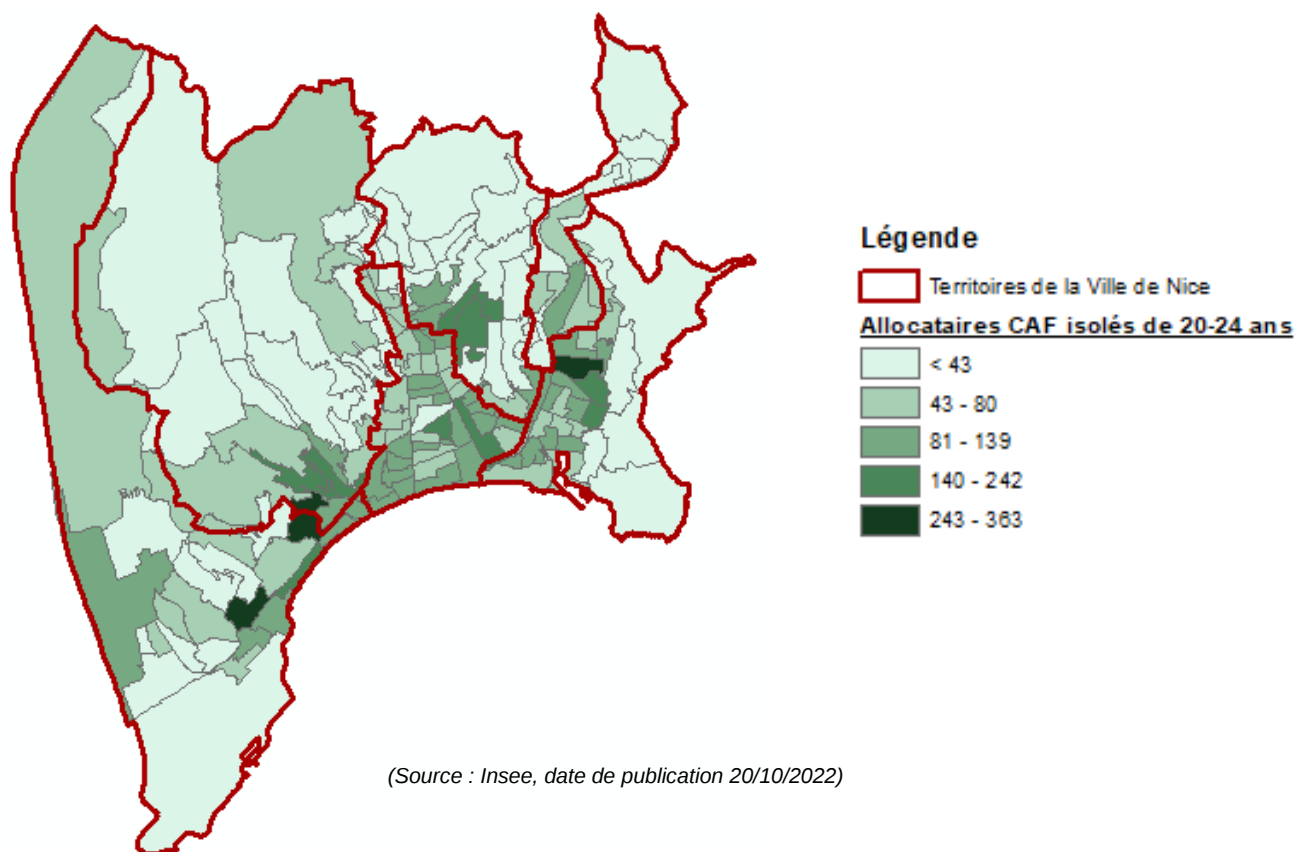
Saint Roman, Saint Pierre de Féric, Pessicart Saint Pancrace, le Ray, Gairaut, Rimiez, Cimiez, Mont Boron et Vinaigrier.



Les allocataires Caf isolés, étudiants ou non, de 20-24 ans, sont au nombre de 10 570. Ils se situent principalement au niveau des 3 grands quartiers : Caucade, Fabron et Saint Roch et dans une moindre mesure au centre de la commune. A l'inverse, on en distingue beaucoup moins au nord et à l'est, particulièrement au niveau des 9 grands quartiers : Crémat Saint Roman, Ventabrun, Saint Pierre de Féric, Le Ray, Gairaut, Rimiez, Mont Boron, Vinaigrier et Ariane.



Photo : pexels.com



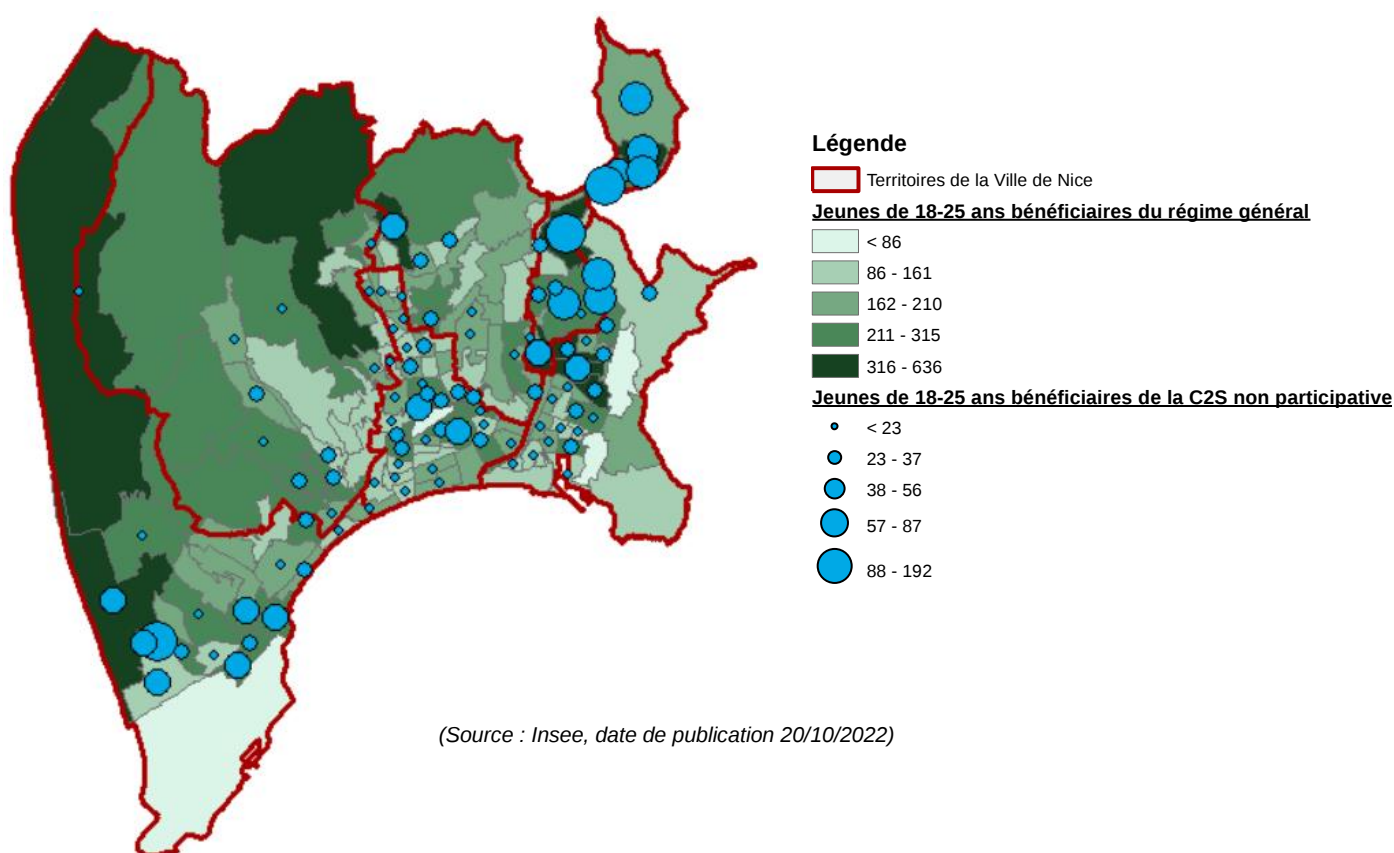
Allocataire Caf isolé

Selon la définition de la Caisse d'allocations familiales (Caf), une personne est considérée comme isolée si elle est veuve, divorcée, séparée ou célibataire, ne vit pas en couple de manière notoire et permanente et dont les ressources ne sont pas en commun avec un conjoint, concubin ou partenaire de pacte civil de solidarité.



En 2022, on compte 29 602 jeunes de 18-25 ans inscrits au régime général. Environ 3 170 d'entre eux sont bénéficiaires de la C2S non participative (ex CMUC).

Ces individus se situent au niveau des 11 grands quartiers : Sainte Marguerite, Saint Augustin, Caucade, Fabron, Vernier, le Ray, Médecin, Saint Roch, Pasteur, Roquebillière et Ariane.



(Source : Insee, date de publication 20/10/2022)

Il convient de noter que les données relatives aux bénéficiaires de la C2S non participative ne sont pas disponibles ou soumises au secret statistique pour 13 grands quartiers :

Saint Antoine, Crémat Saint Roman, Pessicart, Saint Pancrace, Saint Philippe, Gairaut, Thiers, Libération, Saint Sylvestre, Rimiez, Saint Maurice Cimiez et Mont Boron.



L'accompagnement des jeunes

Les structures métropolitaine et communale



La Mission Locale Nice Côte d'Azur exerce une mission de service public avec pour objectif essentiel d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale, visant ainsi leur accès à l'emploi et à l'autonomie :

- Aider les jeunes de 16-25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes liés à leur insertion professionnelle et sociale en assurant l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement vers l'emploi durable.
- Favoriser la concertation entre les différents partenaires en charge, sur leur territoire, de l'emploi, la formation, la santé, l'accès aux droits et à la citoyenneté, l'accès aux loisirs, en vue de renforcer ou compléter les actions menées.

Des professionnels sont à l'écoute pour aider ces jeunes dans leur projet d'emploi, de formation ou plus globalement dans l'ensemble des démarches liées à leur insertion professionnelle, par :

- Des entretiens individuels et des ateliers collectifs sur l'emploi, la formation, l'orientation.
- Du coaching individuel pour aider dans la recherche d'emploi.
- Des informations sur les métiers, les formations, les secteurs professionnels, pour permettre d'ouvrir les champs des possibles.
- Un accès aux offres d'emploi des entreprises partenaires.
- Des événements réguliers pour faciliter la rencontre avec le monde professionnel.
- Des stages en entreprise.

7 831 jeunes ont été accompagnés en 2023. Parmi eux 3 226 ont trouvé un emploi et 1 208 sont en formation. 10 antennes et 3 permanences couvrent les territoires de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la Communauté de Communes Alpes d'Azur, dont 6 antennes sur la commune de Nice (Nice centre, Nice Est-Saint Roch, Nice Est-Ariane, Nice Est-Pasteur, Nice Nord et Nice Ouest).



Photo : pixabay.com



Le point d'accueil et d'écoute jeunes « L'Escale » géré par le CCAS de la Ville de Nice est un lieu d'accueil et d'écoute qui s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans et à leurs parents. Il permet notamment de :

- maintenir et restaurer les liens familiaux et sociaux avec l'école.
- favoriser la socialisation et la mobilisation autour d'actions à la citoyenneté.
- prévenir la souffrance psychique, promouvoir la santé, prévenir les conduites à risques et les situations d'exclusion.

En 2022, la structure comptabilise 1 050 accueils (988 jeunes, 40 accueils de jeunes avec parents et 62 accueils de parents seuls). Le nombre de jeunes différents accueillis est de 548. Dans le cadre du dispositif "permis de conduire", 117 jeunes ont bénéficié de la subvention de 450 euros. 596 entretiens sociaux ont été réalisés auprès de 548 jeunes différents dont 220 nouveaux usagers. La psychologue a mené 280 entretiens auprès de 73 jeunes et 4 parents. On recense 119 actions collectives pour un total de 2 861 participations (dont 62 parents).



L'année 2022 a également été marquée par la relocalisation de « L'Escale » au 12 Boulevard RISSO. Les nouveaux locaux, en centre-ville, sont faciles d'accès et proches d'établissements scolaires.

Les partenaires associatifs relais de l'action publique locale

Le tissu associatif local est primordial pour relayer l'action publique communale et intercommunale tout autant que pour compléter l'offre de

prise en charge et d'accompagnement des jeunes les plus en difficultés. Ainsi de nombreuses associations œuvrent en ce sens.



Pour chacun des adolescents suivi, un dispositif spécifique relevant de l'Aide sociale à l'enfance, adapté est mis en place. Ces dispositifs sont régis par de grands principes :

- Préparer à la sortie des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance, en rendant les jeunes autonomes.
- Maintenir les liens avec la famille autant que possible, malgré les difficultés.
- Agir en partenariat avec l'ensemble des acteurs contribuant à leur protection et leur insertion.
- Aider à développer le potentiel de chacun.



L'Association Montjoye a notamment pour objet, dans le respect des principes de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme et de la Convention internationale des droits de l'Enfant, de créer et de développer des activités d'accompagnement prioritairement de Jeunes et Jeunes adultes en difficulté pour leur

épanouissement personnel et la préparation de leur insertion sociale. Avec tous ses membres, salariés, adhérents, bénévoles, l'association s'engage dans le champ de l'action sociale pour la protection, l'éducation, l'hébergement et l'insertion prioritairement des mineurs et jeunes majeurs.



Cap Jeunesse Côte d'Azur, le service InfoJeunes de AGIS06, informe les jeunes et leurs parents mais aussi les demandeurs d'emploi, les jeunes actifs... sur les études, les métiers, les jobs, le logement, l'engagement,...

L'accès à l'information est accessible gratuitement, de manière anonyme, à tous les publics. Les informateurs-documentalistes sont disponibles pour accompagner les usagers dans leurs recherches, sur tous les sujets.



ASSOCIATION P@JE

L'Association Pasteur Avenir Jeunesse (P@Je) fondée en 2002, s'occupait à l'origine des animations pour les enfants et les familles du quartier Pasteur à Nice. L'association, sollicitée en 2016 par le Conseil départemental

des Alpes-Maritimes, est engagée depuis cette date dans la mise à l'abri des jeunes arrivant sur le territoire et se déclarant « mineurs non accompagnés » et les prend en charge une fois évalués.



FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Afin de prévenir l'exclusion des jeunes ni en emploi, ni en études (« NEET »), une plateforme propose un accompagnement et permet de :

- Décloisonner les prises en charge, favoriser l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle.

- Prévenir l'exclusion, notamment des jeunes sortants de l'ASE dans le but d'accentuer leur autonomie.
- Garantir par la complémentarité des prises en charge une insertion durable.



- ☐ 29% des jeunes niçois de 15-24 ans sont touchés par la pauvreté, ce taux est de 21% au niveau de la commune et de 14,5% au niveau national.
- ☐ 45,1% des jeunes sont en emploi précaire, taux le plus bas des grandes villes de France (53,8% au niveau national). Le salaire net moyen de cette tranche d'âge est le plus faible. Il est à Nice de 11,8€/h (alors qu'il est de 14,9€/h et de 17,1€/h, respectivement pour les tranches d'âge des 26-50 ans et des 50 ans et plus).
- ☐ Les jeunes de 15-24 ans sont ceux qui consacrent la part la plus importante de leurs dépenses pour le logement avec 22%. Ils sont à Nice près de 90% à être locataires avec un coût moyen au mètre carré de 14,1 €/m² (le plus cher après l'agglomération parisienne). De nombreux jeunes ont vu leur projet de 1^{er} achat immobilier annulé ou reporté au vu de la conjoncture actuelle (le taux de crédit à 20 ans est passé de 1% à 4,39% ces trois dernières années).
- ☐ Le moral des jeunes a fortement été impacté par les crises successives (covid, Ukraine,...). La crise sanitaire a engendré des difficultés d'ordre psychologique (augmentation de l'anxiété, du sentiment de solitude, des envies suicidaires). Au niveau national, les syndromes dépressifs concernent tout de même 14% des 16-24 ans.
- ☐ A Nice, Près de 7 830 jeunes non étudiants de moins de 25 ans sont bénéficiaires de prestations sociales de la Caf. Les allocataires Caf isolés de 20-24 ans (étudiants ou non) sont 15 570 sur la commune et environ 3 170 d'entre eux sont bénéficiaires de la C2S non participative (ex CMUC).

Zoom sur les étudiants

The background is a solid teal color. In the lower half, there are two large, white, curved swooshes that sweep from the left and right edges towards the center, creating a sense of motion and framing the lower portion of the page.

Une précarité fortement ancrée

De nombreuses difficultés et privations

De nombreuses enquêtes, notamment celle réalisée par l'IFOP en 2023 auprès de plus de 800 jeunes étudiants, montrent une très forte précarité dans les différents domaines de leur vie courante. Au niveau de l'alimentation, plus d'un tiers des étudiants (36%) ont déjà sauté un repas par manque d'argent, ce chiffre est de 29% pour l'ensemble de la population française. Au niveau des achats, plus de la moitié des étudiants (52%) ont renoncé à l'achat de vêtements. Pour les produits d'hygiène et de beauté ce type de comportement concerne 43% des étudiants (seulement 25% pour la population française).



Photo : pexels.com



Photo : pexels.com

36% des étudiants ont déjà renoncé à des soins et/ou actes médicaux pour des raisons financières. A cela s'ajoute un fort sentiment de solitude qui touche 45% des étudiants, ce taux est de 19% au niveau national. Concernant le logement plus de la moitié des étudiants reconnaissent rencontrer des difficultés pour trouver ou obtenir un logement. Près d'un tiers déclare des difficultés de paiement (loyers, charges, factures d'énergie,...). Pour des questions financières 39% ont déjà renoncé à se chauffer. (source : enquête IFOP, "Inflation et précarité, quelle réalité pour les étudiants en France ?", 2023).

L'Observatoire territorial et partenarial du logement des étudiants des Alpes Maritimes (OTLE 06) précise dans une enquête réalisée en 2022 auprès des

étudiants du département, que pour 45% d'entre eux le montant du loyer de leur logement se situe dans une fourchette de 500 € à 699 €.

Où logent les répondants ?	
Dans le parc diffus	62%
Dans un logement dédié	34%
Chez l'habitant	2%
Chez un membre de la famille ou de l'entourage (autre que les parents)	2%

(Source : OTLE 06, 2022)

Près des deux tiers logent dans le parc diffus et près d'un tiers dans un logement dédié. Le reste des étudiants 4% sont logés chez l'habitant ou chez un membre de la famille ou de l'entourage.

2 122 sont logés avec la garantie "VISALE" (garantie des loyers assurée par le dispositif Action Logement).

Quelques chiffres logement/budget :

- 94% des étudiants dépensant moins de 300€/mois en matière de loyer vivent dans un logement dédié, plus précisément dans une résidence gérée par le Crous, en habitat jeunes, en internat ou en foyer.
- 47% des étudiants qui dépensent entre 300€ et 499€ habitent dans le parc diffus, 46% logent dans un logement dédié (y compris dans une résidence étudiante privée avec services).
- 77% des étudiants dont le coût du logement est compris entre 500€ et 699€ résident dans le parc diffus, 21% sont dans une résidence étudiante privée avec services (cf. logement dédié).
- Enfin, concernant les étudiants qui paient mensuellement plus de 700€, 97% louent un logement dans le parc diffus.



Photo : pexels.com

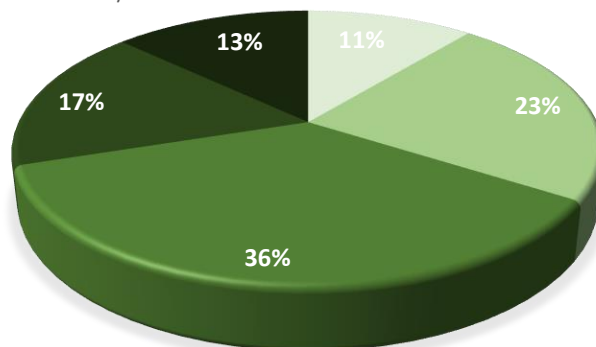


Une aide financière de la famille essentielle

Le logement pèse de façon importante dans le budget des étudiants et impacte les autres postes de dépenses, tels que l'alimentation et les loisirs. Pour 85% des étudiants, le coût du logement représente plus de 60% de leur budget mensuel. Pour 50% des étudiants, le montant mensuel du "reste à vivre", une fois le coût du logement déduit, est compris entre 200€ et 400€. Plus de la moitié des répondants (56%) déclare rencontrer des difficultés financières pour subvenir à leurs besoins.

Ressources mensuelles des étudiants

■ moins de 500€/mois
■ entre 500€ et 700€/mois
■ entre 700€ et 900€/mois
■ entre 900€ et 1 100€/mois
■ plus de 1 100€/mois



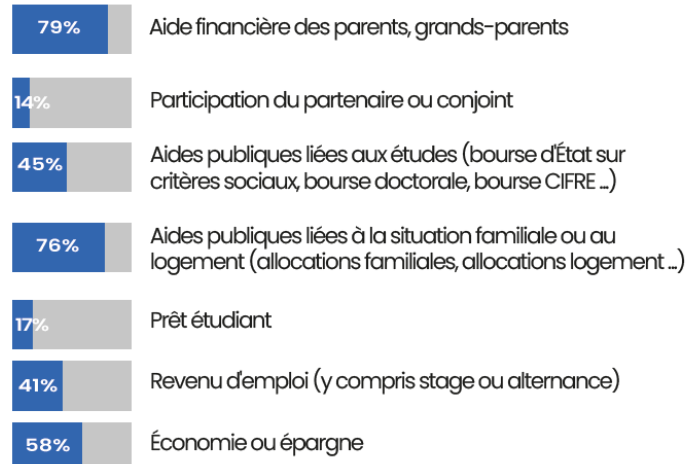
(Source : OTLE 06, 2022)

Concernant les moyens de faire face aux difficultés financières, près de huit étudiants sur dix (79%) déclarent avoir recours à l'aide des parents ou des

grands-parents. Le soutien familial est donc primordial. Il a un rôle pivot dans la vie des étudiants et rend possible la poursuite de leurs études.

Au cours de l'année universitaire, comment subvenez-vous à vos besoins ?

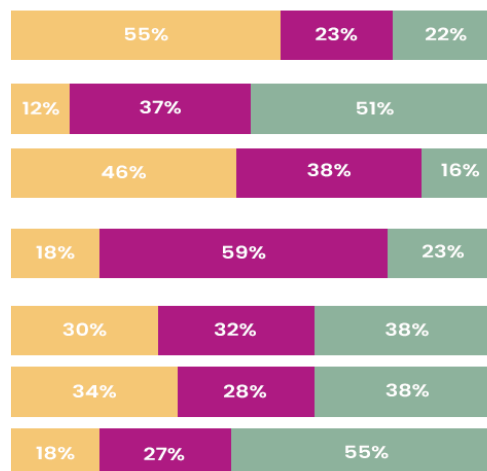
JE DISPOSE
DE CE REVENU
(OUI/NON)



(Source : OTLE 06, 2022)

JE DISPOSE DE CE REVENU ET IL ME PERMET DE RÉGLER...

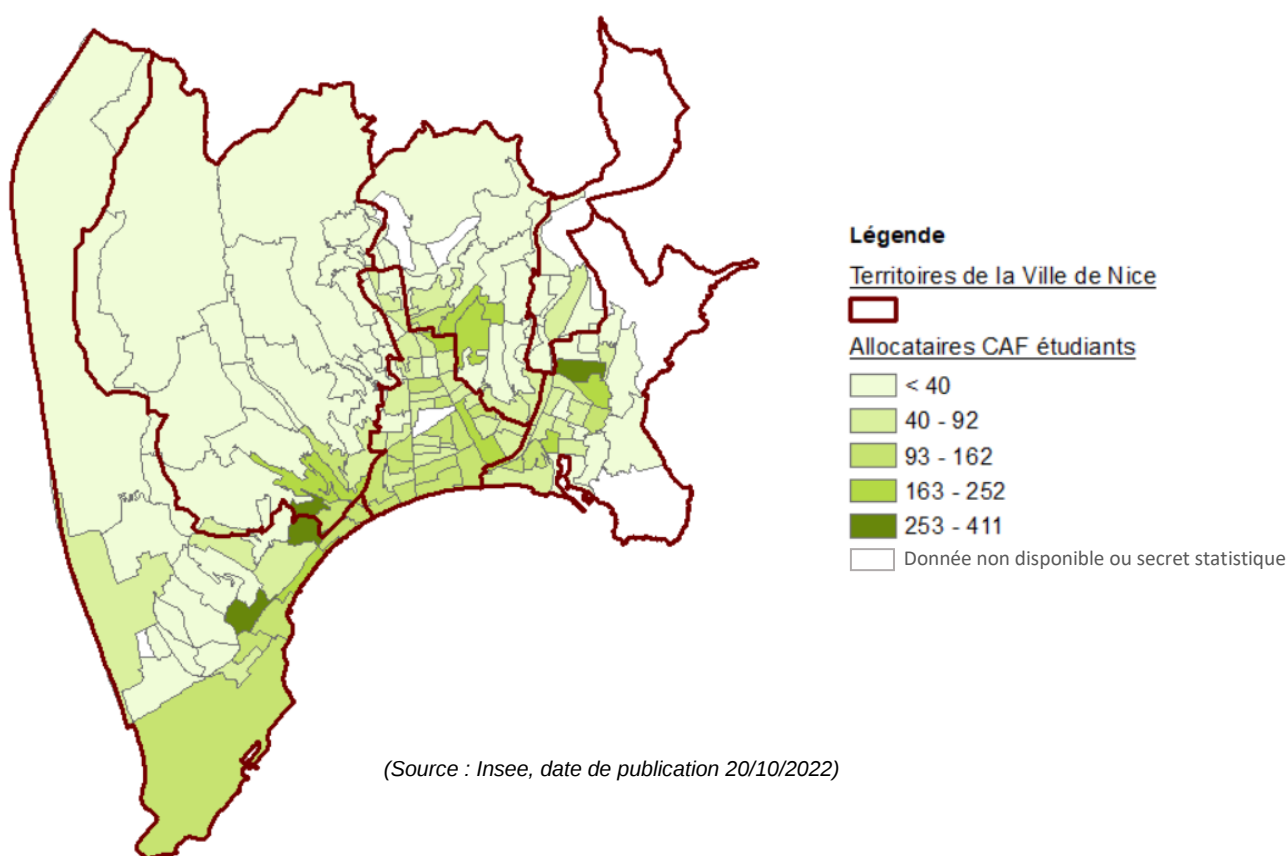
■ Plus de la moitié de mes dépenses mensuelles
■ Une partie de mes dépenses mensuelles
■ Certaines dépenses occasionnellement



De nombreux étudiants bénéficiaires de la Caf

Les étudiants bénéficiant d'une aide au logement de la part de la Caf représentent environ 73% des étudiants décohabitants. Pour la majorité d'entre eux, il s'agit d'une allocation logement dont le montant est compris dans une

fourchette allant de 100 à 200€/mois. En 2022, sur Nice, on recense 9 294 étudiants bénéficiaires de la Caf. Ils se situent essentiellement au centre et au niveau des 3 grands quartiers : Caucade, Fabron et Saint Roch.



(Source : Insee, date de publication 20/10/2022)

A contrario, les étudiants allocataires de la Caf sont moins nombreux au nord et à l'ouest de la commune, particulièrement au niveau des 10 grands quartiers : Saint Augustin, Saint

Isidore Lingostière, Crémat Saint Roman, Saint Antoine, Ventabrun, Saint Pierre de Féric, Pessicart Saint Pancrace, Gairaut, Rimiez ainsi qu'au niveau du Mont Boron.



Une fédération étudiante locale très impliquée

La Fédération des Associations et Corporations Étudiantes des Alpes-Maritimes (FACE 06), rassemble plus de 40 associations étudiantes et gère notamment 2 épiceries sociales et solidaires destinées aux étudiants, les AGORAé (à Nice centre et Nice est). Les étudiants, sous condition de ressources, peuvent venir y faire des achats alimentaires à des prix abordables (moins 85% par rapport au prix du marché), tout en soutenant des causes locales et en participant à une communauté solidaire. Chaque épicerie est alimentée par des dons d'aliments non vendus provenant des supermarchés locaux et par les contributions financières des membres et donateurs (3 400 tonnes de marchandises distribuées dans les épiceries sociales en 2023).



Photo : pexels.com



Photo : pexels.com

Un restaurant solidaire est également géré par la FACE 06. Un repas gratuit, complet et équilibré y est servi 2 soirs par semaine. Le restaurant est entièrement géré par des bénévoles et des jeunes du service civique. Il fonctionne grâce à une étroite collaboration avec des partenaires locaux (4 810 repas y ont été servis en 2023).



Une structure indispensable pour les étudiants



Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) accompagne les étudiants et les étudiantes dans leur vie quotidienne pendant leurs études supérieures. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie et d'études, notamment au niveau des bourses d'études et du logement (mais aussi de la restauration, des aides sociales, de la vie de campus, des jobs étudiants,...). Le Crous dispose de 3 300 places dans les Alpes-Maritimes, attribuées en priorité aux étudiants boursiers. En moyenne, selon les responsables du CROUS Nice-Toulon, on recense cinq demandes pour une place disponible sur la commune de Nice. Par conséquent, à chaque rentrée, le nombre de places à attribuer est bien inférieur au nombre total de places disponibles.

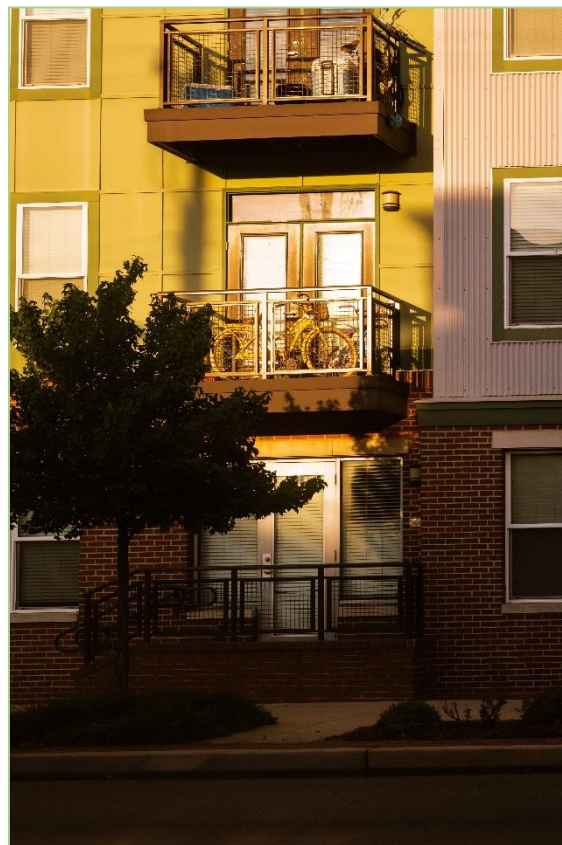


Photo : pexels.com

MONTANT MENSUEL DES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX		% D'ÉTUDIANTS
Echelon 0 bis	145,4 €	29%
Echelon 1	216,3 €	14%
Echelon 2	307,1 €	7%
Echelon 3	382,8 €	8%
Echelon 4	458,7 €	7%
Echelon 5	521,2 €	14%
Echelon 6	550,6 €	13%
Echelon 7	633,5 €	7%

(Source : CROUS PACA, 2023)

12 163 étudiants boursiers sont inscrits dans un établissement des Alpes-Maritimes. Les bénéficiaires d'une bourse d'Etat sur critères sociaux représentent au total 24% des étudiants du département (voir répartition tableau ci-contre) et environ 60% des étudiants décohabitants (ceux qui ont quitté le foyer et n'habitent plus avec leur famille).



- ☐ *La précarité est fortement ancrée chez les étudiants ce qui engendre, pour raisons financières, de nombreuses difficultés et privations parfois même de 1^{ère} nécessité dans des domaines essentiels tels que l'alimentation (36% d'entre eux ont déjà sauté un repas), l'hygiène (43% ont déjà renoncé à des achats) ou encore les soins (36% ont déjà renoncé à une aide médicale).*
- ☐ *Pour 85% des étudiants le coût du logement représente plus de 60% de leur budget. Pour la moitié d'entre eux le montant mensuel du reste à vivre, une fois le loyer déduit, se situe entre 200€ et 400€. De nombreux étudiants sont bénéficiaires d'une aide au logement (73%). Il s'agit pour la majorité d'entre eux d'une allocation comprise entre 100€ et 200€ / mois.*
- ☐ *Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) dispose de 3 300 places dans les Alpes-Maritimes, attribuées en priorité aux étudiants boursiers (au nombre de 12 163 sur le département). En moyenne on recense 5 demandes pour une place disponible.*
- ☐ *Concernant les moyens de faire face aux difficultés financières, près de 8 étudiants sur 10 (79%) déclarent avoir recours à l'aide de la famille (parent et/ou grands-parents). Les aides publiques (allocations logement,...) viennent en deuxième position pour 76% des étudiants.*

Sport / culture / loisirs

The image features a solid teal background. In the center, the text "Sport / culture / loisirs" is written in a white, italicized serif font. Below the text, there are two large, white, curved swooshes that sweep across the lower half of the image, creating a sense of motion and modern design.



Une forte pratique sportive chez les jeunes

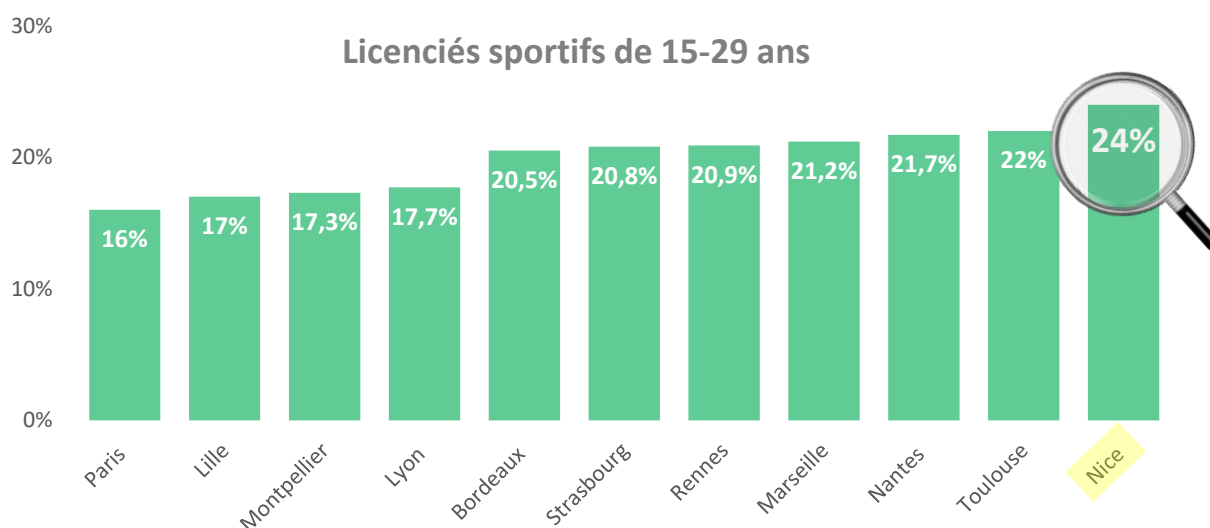
En France, chez les moins de 25 ans la pratique sportive est assez fortement présente puisque 78% d'entre eux déclarent pratiquer au moins une fois par semaine. Si l'on considère la pratique occasionnelle ce taux est porté à 81% chez les moins de 25 ans, taux le plus élevé des différentes tranches d'âge (source : Injep, baromètre national des pratiques sportives, 2022).



Photo : pexels.com

Il convient de noter, qu'en France, toutes les grandes villes ont un taux de jeunes licenciés sportifs de 15-29 ans inférieur à la moyenne nationale, établie

à 29,6%. On remarque toutefois que la commune de Nice possède le taux le plus élevé de jeunes licenciés sportifs des grandes villes.

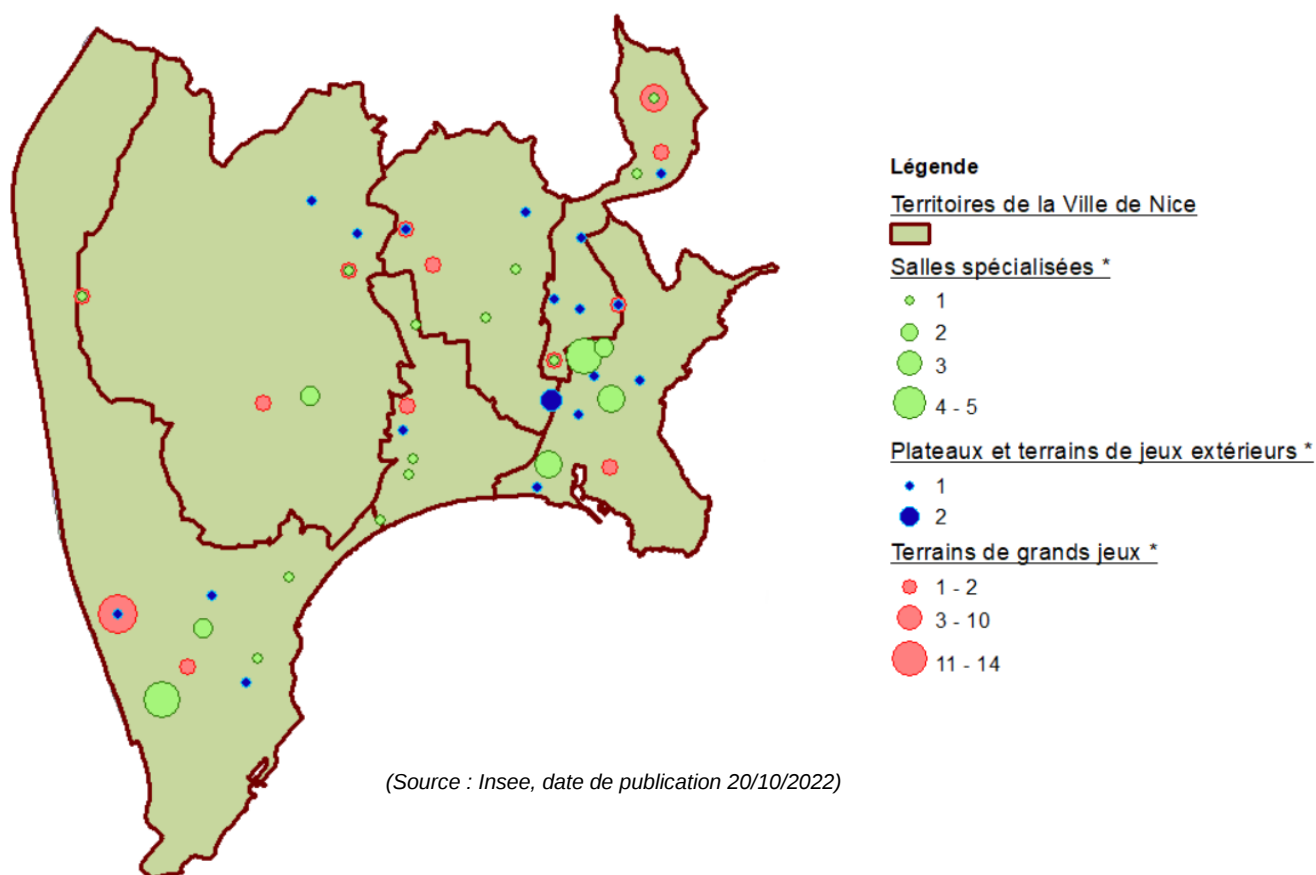


(Source : Observatoire des Territoires, année 2020)



La commune de Nice dispose d'un nombre important et varié d'installations sportives. On remarque une relative homogénéité quant à leur répartition géographique avec une présence à la

fois à l'ouest, au centre, à l'est et au nord de la commune (seul le nord-ouest de la commune dispose d'un peu moins de structures et d'installations dédiées à la pratique sportive).



* Définition des aires sportives selon l'Insee

Salles spécialisées : Ce sont les salles polyvalentes, salles des fêtes, ou autres salles non spécialisées, accessibles à tout public pour l'activité physique et/ou sportive, et où s'exerce au moins une activité physique et/ou sportive.

Plateaux et terrains de jeux extérieurs : Ce sont les plateaux EPS, multisports, city-stades, terrains de basket-ball, de beach-volley, de handball, de volley-ball, accessibles à tout public.

Terrains de grands jeux : Ce sont les terrains de football, de rugby, de football américain, de rugby à XIII, de base-ball/softball, de cricket, de hockey sur gazon, accessibles à tout public.

Le pass Culture : un dispositif à destination des jeunes



Le pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture qui consiste à mettre à disposition des jeunes un nouveau dispositif favorisant l'accès à la culture en révélant la richesse culturelle des territoires.

Depuis 2021, ce dispositif permet aux jeunes d'avoir accès l'année de leurs 18 ans à une application sur laquelle ils disposent de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon leurs envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques,...).



Photo : pexels.com



Photo : pexels.com

Il convient de noter que depuis 2022, les jeunes de 15 à 17 ans bénéficient aussi d'un crédit pass Culture. Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels (places de cinéma, de concert, de théâtre, concert, cinéma,...). Il est doté de 80€ sur 3 ans (20 € à 15 ans, puis 30 € par an pour les deux années suivantes des 16 et 17 ans).

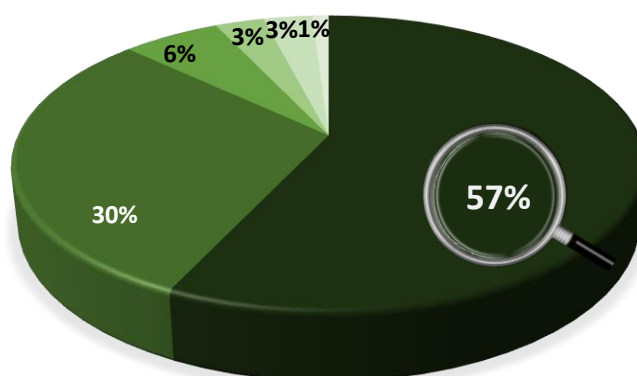


En 2022, dans les Alpes Maritimes, le nombre de jeunes bénéficiaires du pass Culture est de 11 499 avec un taux d'activation de 80%. Les étudiants sont

les plus grands utilisateurs de ce dispositif puisqu'ils représentent à eux seuls 57% des utilisateurs (source : www.culture.gouv.fr).

Profil des utilisateurs du pass Culture

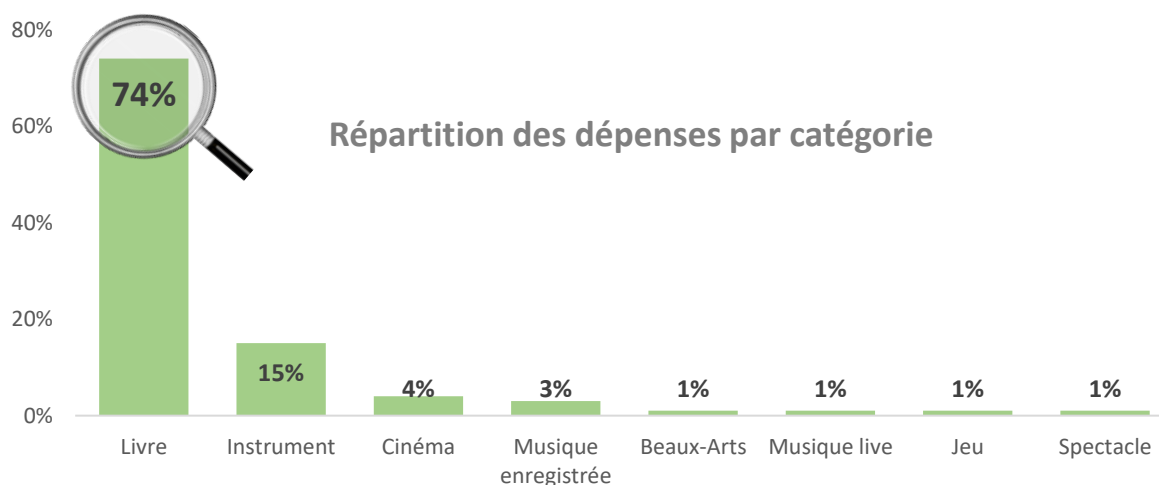
■ Étudiant ■ Lycéen ■ Apprenti, Alternant, Volontaire ■ Chômeur, en recherche d'emploi ■ Employé ■ Inactif



(Source : www.culture.gouv.fr, 2022)

Dans le cadre du pass Culture, 84 936 réservations ont été validées dans le département pour un montant total dépensé auprès des acteurs culturels

qui s'élève à plus de 1 230 000€. Ces dépenses s'orientent majoritairement vers l'achat de livres pour près de $\frac{3}{4}$ d'entre elles (74%).



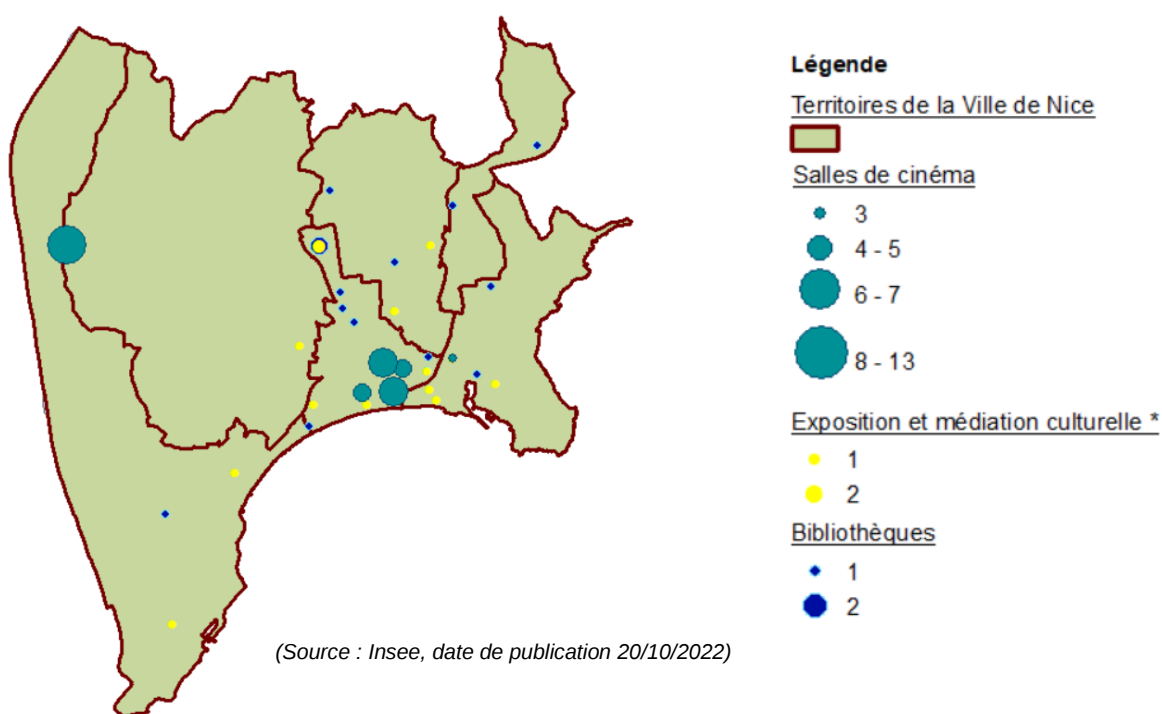
(Source : www.culture.gouv.fr, 2022)

A Nice, on constate une densité importante des lieux culturels et de loisirs au centre de la commune. Des tarifs préférentiels sont souvent proposés aux jeunes pour l'accès à des spectacles et concerts notamment au sein de la salle de spectacle « Stockfish » dont la programmation est assurée par la Ville de Nice.

Pour les déplacements des jeunes, et particulièrement afin de leur faciliter l'accès aux différentes structures de culture, loisirs et sportives (tout comme pour les déplacements quotidiens) la Régie Lignes d'Azur a mis en place une tarification préférentielle pour les moins de 26 ans (ainsi que pour les étudiants et apprentis de plus de 26 ans).

A noter que la catégorie "exposition et médiation culturelle" regroupe :

- Les musées qui relèvent de l'appellation Musées de France.
- Le label Maison des illustres qui existe depuis 2011 (vocation de conserver et transmettre la mémoire de femmes et d'hommes).
- Les Micro Folies qui sont des lieux culturels modulables, adaptés au contexte local en partenariat avec la collectivité territoriale d'accueil.
- Les centres culturels de rencontre qui sont des lieux dédiés à des projets artistiques, culturels et scientifiques novateurs, créé en 2021. (source : Ministère de la Culture – DEPSD).



En 2022, en France, les plus jeunes déclarent davantage de sorties culturelles. 76% des 16-29 ans ont eu au moins une sortie culturelle dans les 12 derniers mois, c'est le cas de 69 %

des 30-39 ans et 67 % des 40-49 ans. Au-delà, l'écart se creuse : 56 % des 50-64 ans et 38 % seulement des 65 ans ou plus ont réalisé au moins une sortie culturelle (source Insee 2023).



- ☐ *En France, la pratique sportive est très importante chez les jeunes de moins de 25 ans, puisque 78% d'entre eux affirment pratiquer un sport au moins une fois par semaine.*
- ☐ *Bien que toutes les grandes villes aient un taux de licenciés sportifs de 15-29 ans inférieurs à la moyenne nationale (établie à 29,6%) la commune de Nice, possède le taux le plus important des grandes villes (avec 24%), et dispose d'un nombre important d'infrastructures réparties de façon homogènes sur la commune.*
- ☐ *Dans les Alpes Maritimes, 11 499 jeunes sont bénéficiaires du pass Culture (avec un taux d'activation de 80%). En 2022, on recense 84 936 réservations pour un montant total de dépenses qui s'élève à plus de 1 230 000€, majoritairement pour l'achat de livres pour $\frac{3}{4}$ de ces dépenses.*
- ☐ *Sur la commune on recense une densité importante de lieux culturels et de loisirs (bibliothèques, salles de cinéma, lieux d'exposition et de médiation culturelle,...).*

Engagement



Un engagement réel des jeunes

Une implication qui ne se dément pas

L'engagement des jeunes et leur investissement se renforcent. En 2022, la participation bénévole des jeunes à une association ou à une autre organisation, atteint son plus haut niveau depuis 2016. Ce sont 51% qui auraient ainsi donné bénévolement de leur temps à un moment de l'année, en progression de 13 points par rapport à 2016 et de 6 points par rapport à 2020. Par ailleurs, l'engagement régulier s'intensifie : 21% des 18-30 ans

déclarent donner de leur temps quelques heures chaque semaine tout au long de l'année, soit + 5 points par rapport à 2016, et +3 points par rapport à 2020.

Et parmi ceux qui n'ont pas encore franchi le pas, nombreux sont ceux qui se disent prêts à s'engager, 22% des jeunes ne sont pas encore bénévoles, mais se déclarent prêts à le devenir (source : INJEP, baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022)



Photo : pexels.com

Les jeunes qui n'ont pas sauté le pas de l'engagement bénévole manifestent un intérêt particulier pour les questions relative à l'environnement, 19 % indiquent que c'est la cause qui les attirerait le plus (source : INJEP, baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022).

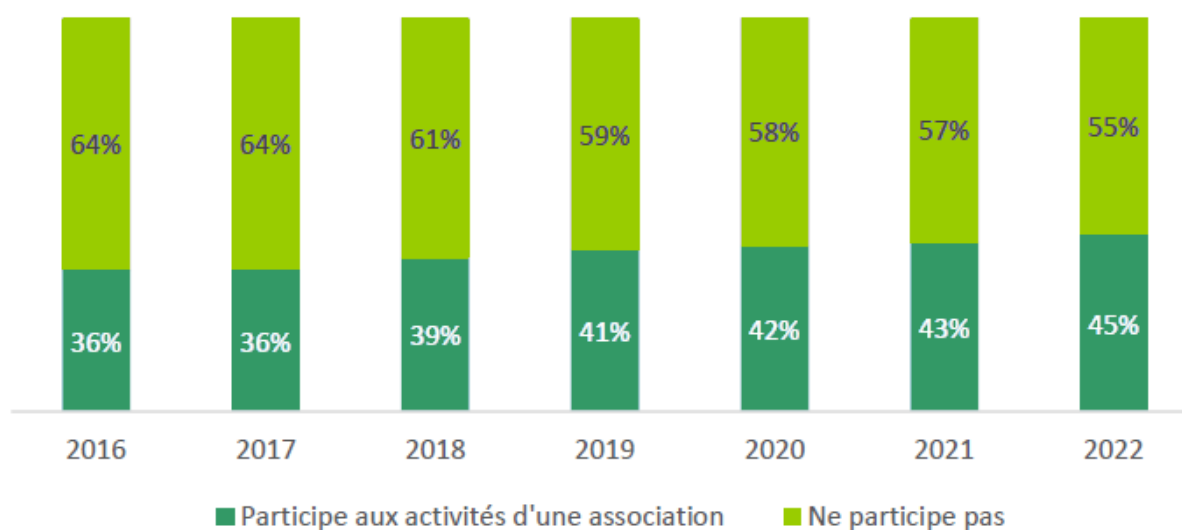
Pour 19% d'entre eux c'est également vers un engagement humanitaire qu'ils souhaiteraient se tourner. Ils sont aussi motivés par un engagement pour la paix dans le monde (14 % ont cité cette cause contre 9% des jeunes déjà bénévoles) (source : INJEP, baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022).



Photo : pexels.com

L'engagement associatif des jeunes continue de croître, confirmant la tendance observée depuis la mise en place du baromètre en 2016. En 2022, 45% des jeunes déclarent avoir fait partie ou participer aux activités d'une association (sportive, culturelle, de loisirs, de jeunes, humanitaire,

politique) soit une augmentation de 2 points par rapport à 2021. Cette évolution est d'autant plus notable qu'elle diffère des tendances au niveau national qui constate un repli de la participation associative suite à la période Covid (Hoibian *et al.*, 2022 ; Bazin *et al.*, 2022).

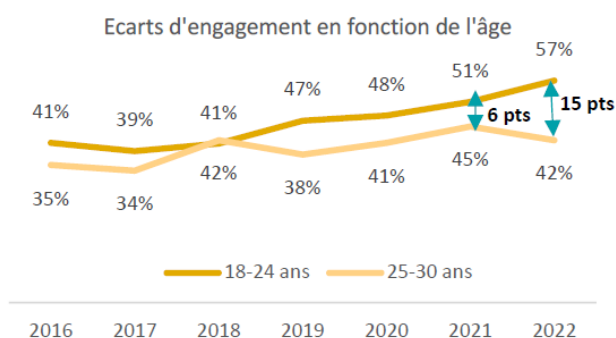


(Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022)

Année après année, le sport reste le domaine dans lequel les jeunes sont le plus investis : 36% indiquent donner bénévolement de leur temps à une association ou organisation sportive. Ainsi en 2022, le niveau d'engagement dans le domaine du sport est proche de celui de 2019, supérieur aux autres domaines tels que la culture qui n'attire pas autant les jeunes et ne bénéficie pas du même engouement. Avec 18% de jeunes bénévoles, il semble que les effets de la crise sanitaire dans le domaine de la culture se pérennisent (source : INJEP, baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022).



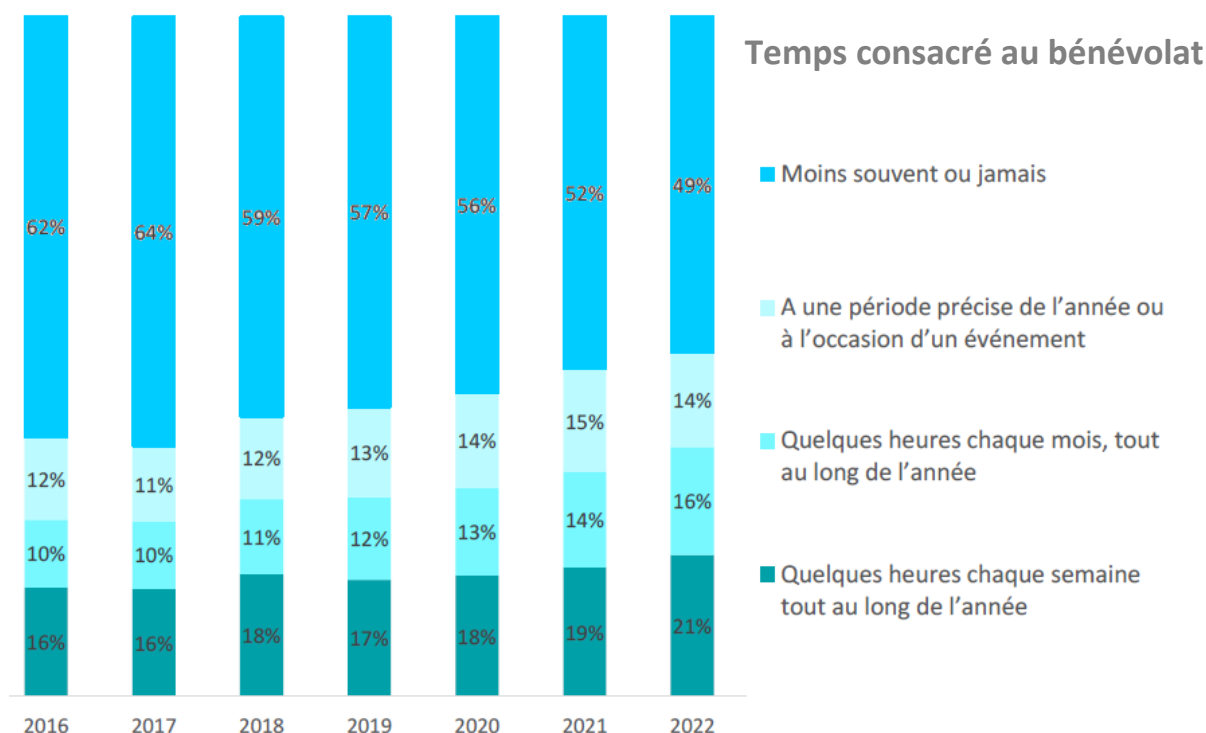
Photo : pexels.com



L'année 2022 est marquée par un engagement bénévole très important des 18-24 ans (24%, soit +4 points par rapport à 2021). Ils sont les plus engagés dans le bénévolat chez les moins de 30 ans et donnent de leur temps chaque semaine tout au long de l'année (source : INJEP, baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022).

Diverses raisons peuvent freiner l'engagement bénévole des jeunes. Le premier motif évoqué est le manque de temps pour 37 % des jeunes (+1 point par rapport à 2021). Dans une moindre mesure le manque d'occasions pour 17% (soit 3 points de moins qu'en 2021), et la volonté de se consacrer davantage à ses proches (15 %).

Autre changement en 2022, la sensation d'avoir soi-même besoin d'être aidé augmente (+2 points), potentiellement en raison des difficultés auxquelles ont été confrontées ces classes d'âge pendant les deux années pandémiques (dégradation de la santé psychique, fragilisation professionnelle, formation empêchée, etc.).



(Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022)



- ☐ *L'engagement des jeunes est une réalité puisqu'ils sont 51% à donner de leur temps pour participer de manière bénévole à une association ou une organisation et leur engagement régulier s'intensifie. Chez les moins de 30 ans, la tranche d'âge 18-24 ans est la plus engagée dans le bénévolat.*
- ☐ *Le sport reste le domaine dans lequel les jeunes sont le plus investis, 36% indiquent donner bénévolement de leur temps à une association ou organisation sportive. Le domaine culturel ne connaît pas le même engouement (seulement 18%).*
- ☐ *Parmi ceux qui n'ont pas encore franchi le pas, 22% se déclarent prêts à s'engager. Pour 19% c'est la cause environnementale qui les attirerait le plus. Ils sont tout autant à vouloir se tourner vers un engagement humanitaire.*
- ☐ *Diverses raisons peuvent freiner l'engagement bénévole chez les jeunes. Le manque de temps est le premier motif évoqué (37%). Le manque d'occasions vient en deuxième position suivi par la volonté de consacrer davantage de temps à ses proches.*

Préconisations

The background is a solid teal color. In the lower half, there are several white, wavy, curved lines that sweep across the page, creating a sense of movement and depth. These lines are layered, with some appearing in front of others, giving a three-dimensional effect.



Préconisations

Au regard des éléments de cette étude, différentes préconisations ont été formulées autour de 3 axes pour lesquels les jeunes se trouvent en réelles difficultés :

- Axe emploi/revenus
- Axe logement/transports
- Axe culture

Ces préconisations sont déclinées sous forme de « fiche action » permettant pour chacune d'elle de rappeler le contexte et les enjeux, de décrire l'action et les objectifs visés, ainsi que les ressources à mobiliser.

Axe emploi/revenus :

Préconisation n°1 : Accorder le RSA jeunes aux moins de 25 ans

Préconisation n°2 : Accélérer l'inclusion des jeunes « NEET »

Axe logement/transports :

Préconisation n°3 : Développer l'intermédiation locative

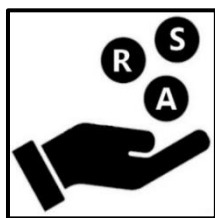
Axe culture :

Préconisation n°4 : Etendre la période d'utilisation du pass Culture

Préconisation n°5 : Offrir un spectacle culturel une fois par an



PRECONISATION n°1



Accorder le RSA jeunes aux moins de 25 ans

I/ CONSTAT(S) & ENJEUX

Alors que la moyenne nationale s'établit à environ 14%, les jeunes de moins 25 ans sont les plus fortement touchés par la pauvreté avec 21%. Dans les grandes villes, ils sont impactés plus fortement par ce phénomène comme sur la commune de Nice où ce taux s'élève à 29%. Les jeunes de moins de 25 ans sans revenu subissent de plein fouet des situations de pauvreté dès leur arrivée à l'âge adulte.

II/ DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Elargir l'accès au RSA jeunes pour les moins de 25 ans avec comme unique condition d'accès les ressources.

III/ OBJECTIF(S) VISÉ(S)

- Réduire la précarité des jeunes de moins de 25 ans en leur garantissant un revenu minimum leur permettant de faire face aux difficultés de la vie quotidienne qui peuvent conduire à une pauvreté durablement installée.

IV/ RESSOURCES A MOBILISER

- Services de l'Etat
- Caf des Alpes Maritimes



PRECONISATION n°2



Accélérer l'inclusion des jeunes « NEET »

I/ CONSTAT(S) & ENJEUX

A Nice, la part de jeunes de 15-24 ans qui ne sont ni en emploi ni en études (« NEET ») s'élève à 16% (taux le plus élevé des grandes villes de France après Marseille) quasi similaire à la moyenne nationale. Les jeunes confrontés à cette situation sont menacés par la pauvreté et l'isolement relationnel qui se renforcent mutuellement et accentuent encore les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi.

II/ DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Favoriser la montée en puissance des dispositifs spécifiques de type CEJ (contrat d'engagement jeunes).

III/ OBJECTIF(S) VISÉ(S)

- Diminuer le nombre de jeunes « NEET » pour éviter un enracinement dans une situation de potentielle exclusion sociale en les incluant au marché du travail par l'intermédiaire des dispositifs existants.

IV/ RESSOURCES A MOBILISER

- France Travail
- Mission locale communautaire
- Service du CCAS de Nice "L'Escale"



PRECONISATION n°3

Développer l'intermédiation locative

I/ CONSTAT(S) & ENJEUX

Près de 9 jeunes niçois sur 10 de moins de 25 ans sont locataires de leur logement (identiques à la moyenne nationale). Les jeunes de cette tranche d'âge sont ceux qui dépensent le plus pour leur logement puisqu'ils y consacrent en moyenne 22% de leurs ressources (hors énergie). A Nice, dans le parc privé, les logements vacants restent importants et pourraient être mis à la location pour une partie d'entre eux.

II/ DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Inciter les particuliers à louer leur bien de manière sécurisée à des étudiants par le biais d'associations d'intermédiation locative agréées (garantie de loyers et charges, remise en état du bien en cas de dégradation,...).

III/ OBJECTIF(S) VISÉ(S)

- Accroître l'offre de location de biens immobiliers avec des loyers modérés pour les étudiants.

IV/ RESSOURCES A MOBILISER

- ADIL 06
- Partenaires associatifs (associations agréées dans l'intermédiation locative)

PRECONISATION n°4



Etendre la période d'utilisation du pass Culture

I/ CONSTAT(S) & ENJEUX

Au regard des données locales, les étudiants restent les plus grands utilisateurs du pass Culture, mis en place par le gouvernement, puisqu'ils représentent à eux seuls 57% des utilisateurs. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 15 ans à 17 ans (crédit de 80 € sur 3 ans) qui bénéficient ensuite à la date de leur 18^{ème} anniversaire et pendant 24 mois d'un crédit de 300 €.

II/ DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Augmenter la période d'utilisation du pass Culture, actuellement fixée à 24 mois à partir de l'âge de 18 ans, et l'étendre à 36 voire 48 mois.

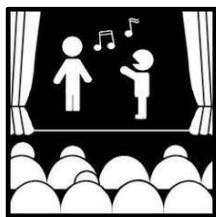
III/ OBJECTIF(S) VISÉ(S)

- Permettre aux jeunes d'étaler leurs achats culturels sur une période plus importante pour une plus grande souplesse d'utilisation, notamment dans le cadre de leurs études supérieures (¾ des dépenses sont des achats de livres).

IV/ RESSOURCES A MOBILISER

- Services de l'Etat.
- Partenariats privés (Fnac,...).

PRECONISATION n°5



Offrir un spectacle culturel une fois par an

I/ CONSTAT(S) & ENJEUX

Les jeunes restent assez éloignés de la culture. Bien que le pass Culture rencontre un réel succès, il est majoritairement utilisé pour l'achat de livres à 74%. Le frein majeur concernant l'accès à la culture demeure certes l'aspect économique mais il est aussi une conséquence plus ou moins directe de la méconnaissance de certains lieux culturels (théâtre, opéra,...).

II/ DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Donner une fois par an un accès gratuit à un spectacle culturel (théâtre, opéra,...) pour les jeunes de moins de 26 ans au RSA ou étudiants boursiers.

III/ OBJECTIF(S) VISÉ(S)

- Favoriser un lien avec la culture pour les jeunes qui en sont les plus éloignés et permettre à certains de découvrir des lieux culturels non fréquentés, en complément des actions déjà mises en place par la Ville de Nice (tarifs réduits, gratuité des répétitions,...).

IV/ RESSOURCES A MOBILISER

- DGA culture et patrimoine de la Métropole NCA
- Partenariats associatifs (association Montjoye,...).
- Mission locale Nice Côte d'Azur



Bibliographie

Par ordre chronologique

Injep¹, Les « NEET », des ressources et des conditions de vie hétérogènes, 2020

Dares², Les jeunes (NEET) : quels profils et quels parcours ? 2020

Université Cote d'azur, Rapport d'activité, 2021

DJEPVA³, Baromètre sur la jeunesse, 2021

Injep¹, Les chiffres clés de la jeunesse, 2021

CCAS de la Ville de Nice, Rapport d'activité, 2022

Insee⁴, Note de conjoncture, juin 2022

Drees⁵, Etudes et résultats n°1233, juin 2022

Observatoire des loyers des Alpes Maritimes, Niveau des loyers, septembre 2022

Injep¹, Le moral des jeunes fortement affecté par la crise sanitaire, 2022

DRAC⁶ PACA, Le pass Culture dans les Alpes Maritimes, 2022

Injep¹, Moral, état d'esprit et engagement citoyen des jeunes, 2022

IFOP⁷, Inflation et précarité, quelle réalité pour les étudiants en France ? 2023

UNHAJ⁸, Les ressources des jeunes, septembre 2023

OTLE06⁹, Les sources de revenus des étudiants des Alpes Maritimes et leurs dépenses, en particulier celles liées au logement, octobre 2023

Injep¹ : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

Dares² : Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques

DJEPVA³ : Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Insee⁴ : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Drees⁵ : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques

DRAC⁶ : Direction Régionale des Affaires Culturelles

IFOP⁷ : institut Français d'Opinion Publique

UNHAJ⁸ : Union Nationale pour l'HABitat des Jeunes

OTLE06⁹ : 'Observatoire Territorial et Partenarial du Logement des Etudiants des Alpes Maritimes

**Centre Communal
d'Action Sociale**

4, place Pierre Gautier
06364 Nice cedex 4
04 93 13 51 42
dg@ccas-nice.fr